

Vol de \$200 à St-Christophe d'Arthabaska

Un bâton de baseball réveille un curé

ARTHABASKA (R.L.) — Le curé de la paroisse St-Christophe d'Arthabaska a été réveillé de curieuse façon, dans la nuit de dimanche à lundi. En effet, l'abbé Walter Houle, qui était au beau milieu de sa nuit de sommeil, vers 3h20, se réveilla en sursaut après qu'il eut entendu des bruits dans la maison et près de son lit. En ouvrant les yeux, il aperçut tout près de son lit un jeune homme dans l'obscurité qui tenait un bâton de baseball. L'intrus qui était accompagné d'un autre garçon, commanda à l'abbé Houle de se lever sans faire de bruit, de parler à voix basse, de ne pas allumer la lumière et de lui donner tout l'argent qu'il possédait.

Le pasteur d'Arthabaska s'exécuta donc en donnant aux voleurs une petite caisse et son contenu en argent, soit environ \$200. Les voleurs filèrent en douce par la suite.

Le chef de police Guy Beauchesne d'Arthabaska a ouvert une enquête en marge de ce vol.

Les premiers indices démontreraient que les visi-

teurs seraient entrés par le garage qui est adossé au presbytère. Du garage, ils auraient brisé une fenêtre donnant à l'intérieur d'un garde-manger. De ce dernier endroit, ils pouvaient ensuite avoir accès à toutes les pièces du presbytère.

Tentative de vol

Par ailleurs dans la soirée de vendredi, plus précisément à 21h30, un chauffeur de taxi de la firme Vétérans, M. Desruisseaux, a vu un individu entrer dans son véhicule alors qu'il était stationné en arrière de l'hôtel Central, endroit assez sombre. L'individu portait un sac de papier sur la tête. Il avait un couteau dans la main et il commanda au chauffeur de taxi de lui donner son argent. Desruisseaux se glissa lentement sur son siège et réussit à se sauver par la portière du chauffeur.

Il logea une plainte à la Sûreté municipale et le sergent Scott a ouvert une enquête concernant cette tentative de vol.

Roland Brisson de Plessisville est libéré d'accusation de vols

Selon un accusé

C'est "le fun" de briser des pneus d'automobiles

ARTHABASKA (R.L.) — Paul Lacombe, 19 ans de Victoriaville, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir détérioré la propriété d'autrui sous deux chefs. Il a été condamné à \$25 d'amende sous chacun des deux chefs et a bénéficié d'un délai de trois mois pour payer, du fait qu'il est en chômage. A défaut d'avoir payé les amendes, Lacombe devra faire 15 jours de prison non-concurrents pour chacun des chefs. Le juge Yvon Siros lui a de plus ordonné de signer un engagement à garder la paix pour une période de deux ans, à défaut de quoi il devra payer un montant de \$200.

Pour le "fun"
Lacombe a plaidé coupable

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Alphonse Bolduc, 58 ans, de St-Rémi de Tingwick, a comparu hier à Arthabaska sous l'accusation d'avoir commis des vols de fait avec des lésions corporelles sur la personne de son frère Enoch Bolduc, âgé de 73 ans et avec qui il demeure. L'accusé a plaidé coupable et le juge Yvon Siros a recommandé qu'il soit examiné par le médecin de la prison avant de connaître les détails de cet incident, survenu dans la nuit du 9-10 mai dernier. "Il est sorti de l'hôpital et il m'a pardonné", de dire l'accusé en parlant de son frère. Même s'il vous a pardonné vous avez quand même des comptes à rendre vis-à-vis de la société, de rétorquer le tribunal.

Depuis quelques semaines, un nouveau député provincial est en fonction pour le district d'Arthabaska, au Palais de justice. Il s'agit de Me Bernard Tessier, qui était affecté auparavant au district judiciaire de Drummond.

Michel Bolduc de Plessisville a été condamné à \$50 d'amendes pour avoir plaidé coupable à deux chefs d'accusation semblables, soit avoir été pris à Victoriaville et à Plessisville à conduire un véhicule-moteur alors que son permis à cet effet était suspendu. A défaut de payer, Bolduc devra purger une peine de 15 jours d'emprisonnement pour chacun des chefs.

Wilfrid Marcotte, 30 ans, de Victoriaville, qui comparait hier matin à Arthabaska sous une accusation d'attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette, a vu son enquête préliminaire être fixée à une date ultérieure.

Les pompiers de Victoriaville ont fait une sortie hier après-midi afin de maîtriser un feu qui a pris dans un tracteur. Le tout est survenu sur la route rurale no 3.

C'est la charmante Aline Bérubé, Mlle Fiat, qui a été couronnée Mlle voiture-sport 1969, à l'issue de l'exposition tenue au centre sportif Jean-Béliveau. Elle succède à ce poste à Mlle Lise Lebeuf, Mlle Renault, Aline Bérubé, était commanditée par Guy St-Pierre Auto.

L'ex-cerbère des Tigres de Victoriaville, Claude Hardy, était de passage à Victoriaville en fin de semaine. Dimanche soir, il en a profité pour faire une petite visite à la piste de courses de Trois-Rivières. Il y a rencontré le sportif Sylvia Tremblay, qui s'était rendu assister au premier départ de son cheval Louise Frost, conduit par Clément Hébert. Malheureusement, le cheval a fait un manque désastreux dans le premier tournant et n'a pu terminer dans les premières positions.

ARTHABASKA (R.L.) — Un jeune homme de Plessisville, Roland Brisson, subissait une enquête préliminaire, hier au Palais de justice d'Arthabaska, sous l'accusation d'avoir volé des montants de \$100 les 11, 12, 13, 14, 15 et 17 février dernier, à Mlle Yolande Rouleau, propriétaire d'un restaurant à Plessisville.

L'honorable juge Yvon Siros, après avoir entendu la preuve de la couronne, a déclaré que cette preuve n'était pas suffisante pour envoyer Brisson à son enquête préliminaire et l'accusé, qui était représenté par Me Claude Aubert d'Arthabaska, a été libéré sur le champ.

C'est moi le coupable

Un jeune individu de Rosemont a comparu et était la principale preuve de la couronne, personnifiée par Me Jules Alard. Le jeune homme en question, qui a demandé à bénéficier de la protection de la Cour, puisqu'il ne s'agissait pas de son procès mais de celui de Brisson, a mentionné qu'il travaillait chez Mlle Rouleau, à son restaurant, comme assistant-cuisinier et à son appartement pour faire du ménage. Quelques jours après qu'il eut commencé à faire du ménage chez Mlle Rouleau, il aperçut dans la chambre de la propriétaire, sur un bureau, un coffre non verrouillé qui contenait \$3,000 en billets de \$100 et \$50.

La première journée, il hésita à prendre de l'argent. Puis, il commença par prendre des billets de \$100, cinq jours de suite, en février de cette année, et deux fois \$200 après. Le dernier coup, le jeune décida d'emporter le reste du \$3,000. Comme il connaissait Brisson, il partageait l'argent volé avec ce dernier. Brisson aurait hésité à prendre l'argent et, la première fois, il aurait conseillé au jeune homme de faire attention. Par la suite, son procureur Me Aubert fit ressortir que le jeune homme aurait dit à Brisson qu'il avait un compte en banque et que l'argent venait de cet en-

Exposition des travaux des élèves du Secondaire V

VICTORIAVILLE (R.L.) — Cette semaine, les élèves du Secondaire V du Collège de Victoriaville, présentent l'exposition de leurs travaux à leur atelier au sous-sol de la bibliothèque du Collège de Victoriaville. Une centaine d'élèves filles et garçons, offrent à la vue du public des peintures, du fusain, de la gouache, de la murale, du montage, du papier mâché, des vitraux, de la mosaïque, de la céramique, de la poterie, du mobilier, du stable, de la sculpture, du costume et du décor de théâtre.

Le public est invité à venir en grand nombre admirer ce travail accompli et juger de la qualité des réalisations exécutées sous la direction de Suzanne Bastien.



(Photo LaRo)

Témoignage d'estime de la population d'Arthabaska

TOUTE LA POPULATION D'ARTHABASKA A RENDU samedi soir, un vibrant témoignage d'estime à celui qui fut pendant 30 années chef de police et chef de pompiers de cette ville. Une fête était organisée en l'honneur de M. Onil Campagna, au motel Baifran, pour souligner la

retraite de cet ancien chef de police et pompiers. Sur la photo, de gauche à droite, Me Jean Moisan, greffier de la ville d'Arthabaska, le chef Campagna, le nouveau chef M. Guy Beauchesne et le maire d'Arthabaska, M. J.-Robert Noël.

Mme Roux-Lambert au congrès des directeurs de loisirs

L'absence de la femme se remarque à plusieurs paliers

VICTORIAVILLE (R.L.) — "La femme et la civilisation des loisirs", tel était le thème de la conférence que prononçait à Québec, en fin de semaine, Mme Maire Roux-Lambert, présidente de la CML de Victoriaville, alors qu'elle parlait au congrès de l'Association des directeurs de loisirs municipaux du Québec.

Absence de la femme

La présidente de la commission des loisirs de la ville de Victoriaville nota en premier lieu qu'en réfléchissant à l'absence presque totale de participation de la femme québécoise à la vie politique, économique, sociale, et culturelle de son pays, elle s'était posé les questions

suivantes: Quelles sont les raisons de son absence? Que faut-il pour modifier cette situation? En sera-t-il toujours ainsi? Revenant en arrière pour trouver les raisons de l'absence de la femme, Mme Lambert nota que la société de jadis faisait instruire ses garçons; ses filles, elles, étaient soigneusement maintenues dans l'ignorance.

On leur enseignait bien les arts ménagers: couture, entretien du ménage, broderie, etc., ainsi que les bonnes manières consistant surtout à apprendre à se faire et à savoir écouter, mais tout cela n'avait en vue que de mieux servir une société d'hommes. Et la femme en général, trouvait cela parfaitement normal.

Le rôle de la femme dans le passé a été construit autour de sa fonction maternelle.

La femme devait également être soumise à l'homme. La société ne lui permettait pas de voter et la considérait comme une mineure.

C'est ce climat qui, avec quelques marginales hiberniques, ont en partie permis à la femme d'aujourd'hui d'accéder à la qualité de citoyenne à part entière.

La femme et l'avenir

Eveillée au monde grâce à une personnalité plus épanouie, la femme vaudra désormais

contribuer à son évolution, agir sur lui davantage et s'y intégrer véritablement. Le travail, la culture, les loisirs deviendront aussi affaire de femme. Pouvoirs d'orientation et de décision ne seront plus réservés à la compétence masculine.

La femme et le présent

Être une femme active et libre, être une femme passive et résignée, c'est à la fois le conflit et la responsabilité de la

femme actuelle. Poussée vers l'avenir par sa fille et sa jeune sœur, retenue dans le passé par sa mère et sa grand-mère, il lui appartient de choisir, de se définir.

Elle vote elle-même, mais n'ose pas s'engager jusqu'à solliciter un poste comme commissaire, conseillère, députée.

La femme d'aujourd'hui pourrait se détendre de façon très positive par les nombreux loisirs sportifs mis gratuitement à la disposition des citoyens, mais comme elle a cessé de courir depuis l'âge de 12 ans, que la bicyclette et quelques rares baignades d'été ont été ses seuls exercices physiques jusqu'au mariage, elle ne voit vraiment pas comment elle pourrait rattrapper ce qu'elle a perdu.

Entre le passé et l'avenir, mais dans le présent en marche, chacune de nous doit choisir, de conclure Mme Lambert.

Exécutif

Il y eut élection des membres du conseil d'administration de l'Association des directeurs de loisirs municipaux du Québec et M. René Gauthier, de Victoriaville, a été élu au poste de secrétaire. Voici les noms du nouveau bureau de direction.

Président, M. Max d'Amours, ville de Giffard, vice-président, M. Serge Robillard, ville de Longueuil; secrétaire, M. René Gauthier, ville de Victoriaville; trésorier, M. Claude Despatie, ville de Montréal-Nord; ex-président, M. Pierre Meunier, ville Jacques-Cartier; directeurs: M. Gérard Leroux, Jonquière, M. Aline Constantine, Montréal, M. Gaston Dionne, Trois-Pistoles, M. Grégoire Marcl, Montréal; M. André Paquet, Tracy; M. André Fautoux, Bécancour.



(Photo Lero)

EN DÉPIT D'UN DÉBUT DE journée pluvieux, le congrès diocésain des Gardes paroissiales, qui se tenait à Victoriaville dimanche, a obtenu tout le succès espéré. Messe, banquet, défilé et réception civique ont constitué les événements majeurs de cette journée. La photo ci-haut fut captée à l'hôtel de ville où le maire P.A. Poirier a reçu les officiers des différents corps. Sur la photo, de gauche à droite, le major Michel Morin, président des Gardes Ste-Famille le lieutenant-colonel Wilfrid Croteau, président diocésain, M. Emile Chasson de Trois-Rivières, représentant provincial de la Fédération des gardes paroissiales du Canada.

Dixième anniversaire de celle de Ste-Famille

Congrès diocésain des Gardes paroissiales

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dimanche se tenait à Victoriaville un congrès diocésain des Gardes paroissiales du diocèse de Nicolet.

Ce congrès voulait aussi marquer le dixième anniversaire de fondation de la Garde paroissiale Ste-Famille de Victoriaville.

Le congrès a débuté par une messe à l'église Ste-Famille. Ensuite, un banquet a été servi à la salle des Chevaliers de Colomb. Ont adressé la parole au cours du banquet, M. Roch Gardner, député provincial

d'Arthabaska, l'abbé Jean-Paul Fleurant, aumônier local, M. Wilfrid Croteau, président diocésain, M. Emile Chasson de Trois-Rivières, représentant provincial de la Fédération des gardes paroissiales du Canada.

Dans l'après-midi, un défilé s'est ébranlé de l'école Le Manège pour se terminer au centre sportif Jean Béliveau. Sur les onze unités du diocèse, seule la garde de St-Pierre-les-Becquets n'a pu être présente. Le point de salut a été donné en face de l'hôtel de ville où étaient pré-

sents plusieurs officiers supérieurs.

Pour ce congrès, on a remarqué la présence d'une garde de Trois-Rivières, soit la garde Saint-Sacrement.

Réception civique

Après le défilé, à 17 heures, une réception civique a été donnée par la ville de Victoriaville. Le maire Poirier a souhaité la bienvenue aux officiers supérieurs de même qu'aux officiers de chaque unité présente.

Récital conjoint des élèves du Centre d'art

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les élèves du Centre d'art de Victoriaville présenteront un récital conjoint des différentes disciplines artistiques enseignées au Centre d'art, lundi, le 2 juin à 20 heures, au cinéma Laurier, qui a été gracieusement prêté pour cette manifestation.

Les disciplines représentées sont: l'initiation à l'orchestre et piano, avec Lise Astell, la diction avec Marie Lambert; l'initiation à la chorale, chant et piano avec Monique Vaillancourt; le ballet et l'art rythmique avec Doris Rousseau. Une centaine d'enfants, ayant suivi régulièrement durant dix

mois une formation et initiation à une discipline de leur choix, s'exprimeront et se feront entendre à un public averti et intéressé leur permettant un auditoire pour parachever la maîtrise exigée dans une formation artistique.

Ces jeunes et leurs professeurs n'ont rien ménagé pour le perfectionnement de leur art. Les accessoires décoratifs seront s'ignés Christiane Bastien, les costumes imaginés par Doris Rousseau seront exécutés par les mamans des jeunes. Les accessoires de scène seront réalisés par chaque professeur. La programmation est soumise par les professeurs et coordonnée par Suzanne Bastien.

Jean-Paul Soucy à sa sortie de prison

"Je vais prendre du soleil en réparant les clôtures!"

par Jean-Paul ARSENAULT
TROIS-RIVIÈRES — "Vous ne pouvez pas savoir que signi-

fié pour moi ce beau soleil... Je vais me rendre tout de suite chez M. Demers, à St-Léonard. Il y a des clôtures à faire!"

A entendre ces paroles, on eut cru rencontrer un brave fermier dont les travaux coutumiers retardaient à cause de la température inclemente. Depuis quelques mois, le soleil ne nous gâte pas en effet. En fait, c'est quand même un fermier qui a lancé ces propos enthousiastes, un aide-fermier pour être plus exact, celui qu'emploie M. Jean-Marie Demers, de St-Léonard

d'Acton depuis quatre ans. Jean-Paul Soucy!

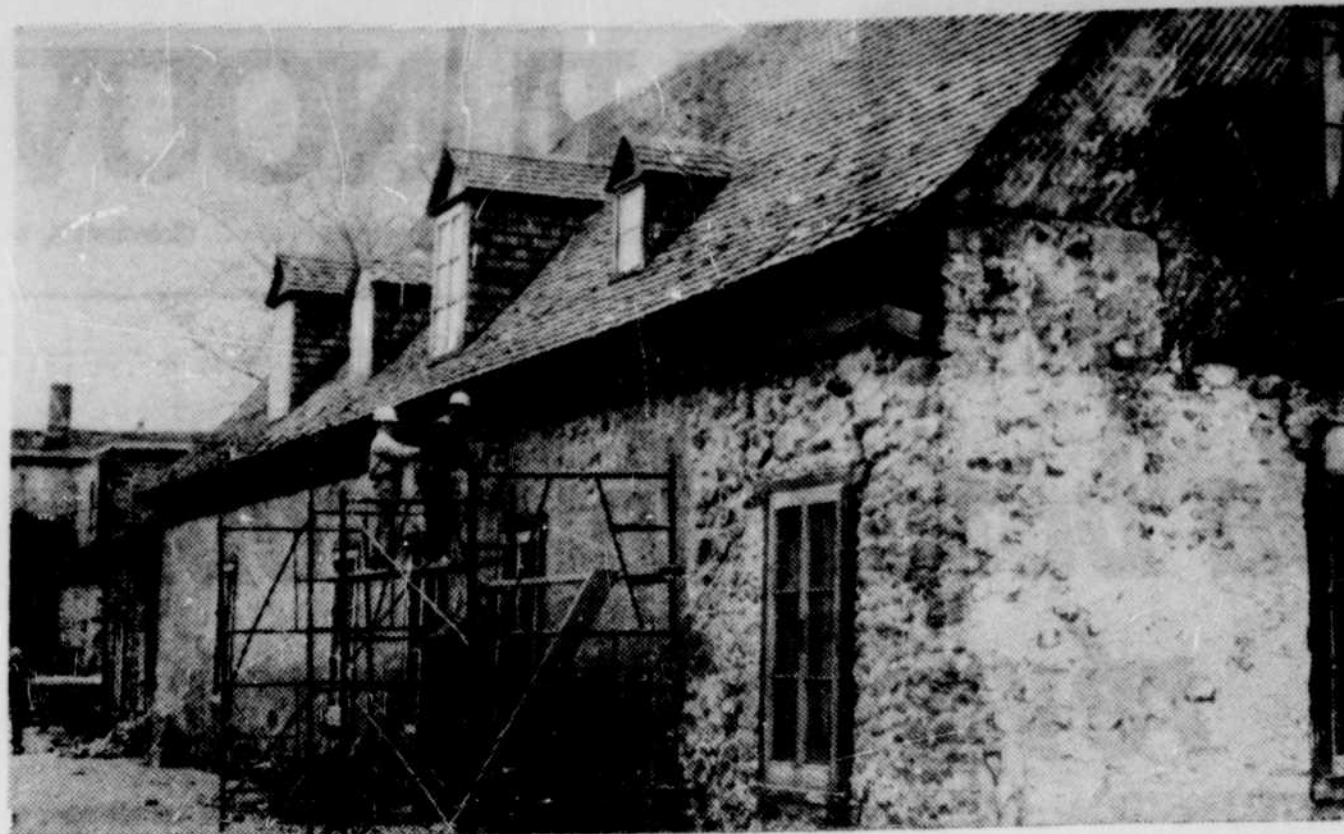
Jean-Paul Soucy, qui dès le mois d'octobre prochain, subira son procès pour le meurtre non qualifié de Réal Morneau à St-Léonard. Ce meurtre pour lequel une enquête préliminaire était instituée ici même au palais de Justice de Trois-Rivières et à l'issue de laquelle l'accusé était cité à son procès par le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix.

Le stage de l'enquête prélimi-



Jean-Paul Soucy

naire étant franchi, le procureur de l'accusé Jean-Paul Soucy, Me Gerald Grégoire, soumettait à l'honorable juge Marcel Crête une requête pour la libération de son client, en attendant l'automne. Après avoir étudié les motifs invoqués par l'avocat de la défense, notamment la confiance dont jouit le prévenu chez ses voisins et amis de St-Léonard d'Acton, l'hon. juge Crête consentit à accorder la liberté provisoire à l'accusé. "D'après ce qui a été prouvé, j'ai lieu de croire, a conclu l'hon. juge que l'accusé ne constituera pas une menace pour la société s'il est libéré". Cette décision a pris effet, hier matin, vers onze heures. Elle a aussi eu son effet sur le visage épanoui du prévenu anxieux de rejoindre son employeur, pour continuer à ériger les clôtures, un travail momentanément abandonné. M. Demers était venu lui-même à la rencontre de son employé lorsque la porte de la prison de Trois-Rivières s'est refermée derrière lui.



(Photo: Roland Lemire)

Réfection du vieux manoir de Niverville

LA REFECTION DU MANOIR DE NIVERVILLE rue Bonaventure, était réclamée depuis 1965 et l'on vient d'entreprendre les travaux. Cette bâtisse compte au moins 270 ans d'existence et a subi plusieurs transformations avant que la ville de Trois-Rivières en fasse l'acquisition en 1940. D'ici deux ans, grâce à l'aide financière de la

Commission des Monuments et Sites Historiques du Québec, cette bâtisse aura été rénoverée entièrement. Sur cette photo, nous voyons des ouvriers effectuant le décapage des murs extérieurs dans le but de réparer l'emplacemement original des portes, fenêtres et lucarnes.

Volée de bois vert du président de Marine Industries

Les dirigeants municipaux et ceux des Chambres de Commerce ne comprennent pas le développement industriel

TROIS-RIVIÈRES — "L'industrie des biens de consommation est pratiquement inexistante dans la région de la Mauricie. Or, c'est à ce niveau que s'exprime la créativité d'une population. Je regrette de l'affirmer, mais j'ai l'impression que les Mauriciens se sont satisfaits d'être industrialisés par les autres, sans l'effort d'imagination, de jugement, et de volonté qu'il faut pour se lancer eux-mêmes dans l'aventure industrielle."

C'est par ces termes que le

président de Marine Industries M. Gérard Filion a reproché aux dirigeants passés et présents de la Mauricie, leur manque d'initiative en matière de développement industriel et économique.

M. Filion qui prenait la parole devant un groupe d'ingénieurs et de techniciens lors d'un colloque sur les techniques métallurgiques au CEGEP de Trois-Rivières a cité de nombreuses villes pas mieux situées que celles de la Mauricie qui ont connu une

croissance rapide, notamment du côté des Bois-Francs, à savoir, Pléssisville, Princeville et Victoriaville. Les raisons évoquées par le conférencier pour cette différence marquée entre nos deux régions, l'incompétence et le manque de leadership, des hommes qui ont dirigé et dirigent la Mauricie.

L'ancien directeur de la Société Générale de Financement, a également mentionné que dans l'ensemble les dirigeants municipaux et ceux des Chambres de Commerce ne comprennent pas ce qu'est le développement industriel, ils créent un pare industriel et attendent les firmes. "J'entends toujours les

mêmes questions: où aller dénicher la compagnie qui va venir construire une usine dans notre ville? Il ne leur vient pas l'idée qu'eux-mêmes pourraient le faire ou que d'autres qui vivent dans le milieu seraient capables de prendre le risque. On attend que les autres viennent nous industrialiser, viennent trouver des solutions à des problèmes qui souvent pourraient être résolus localement."

En terminant le président de Marine Industries a abordé la question du climat économique au Québec tout en blâmant le gouvernement de son manque de politique positive vis-à-vis la venue des capitaux. "On ne

peut pas à la fois chercher à rassurer les capitaux, pendant que d'autre part, on préconise des mesures susceptibles de leur faire peur". "Ce n'est pas tant le séparatisme qui est dangereux que les menaces de séparatisme. L'incertitude est plus grave que l'état de fait."

Pendant que les gens s'interrogent, ils ne font rien. Aussi longtemps qu'on ne saura si Québec veut rester ou veut sortir de la Confédération, on préférera ne pas prendre de risques et on ira planter ses usines à Cornwall ou à Hawkesbury, pas loin de Montréal, mais quand même à l'abri du séparatisme.



M. Gérard Filion

A l'Université de Trois-Rivières

MM. Audet, Loranger et Piché au Conseil d'administration

QUEBEC — L'Assemblée des gouverneurs de l'université du

Québec vient de recommander la nomination de trois membres de son conseil d'administration à Trois-Rivières.

Fillette heurtée par une automobile

ST-BARNABÉ — Une fillette a été blessée au cours de la journée d'hier alors qu'elle a été heurtée par une automobile. L'accident est survenu à St-Barnabé, face au Marché Métropole sur la rue Notre-Dame.

Il s'agit de Danielle Gélinas, âgée de huit ans. Elle circulait en bicyclette au moment de l'accident. Par ailleurs, le conducteur de l'automobile a été lui aussi blessé. Il aurait perdu le contrôle de son véhicule à la suite de l'accident et a heurté un poteau.

La fillette a été conduite à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières où l'on s'est empressé de lui prodiguer les premiers soins. La fillette est la fille de M. Jules Gélinas propriétaire du magasin des Textiles situé sur la rue Royale à Trois-Rivières.

Me Jérôme Loranger, notaire, du Cap-de-la-Madeleine, a été nommé pour un mandat de trois ans.

Enfin, M. André Piché, vice-président de Reynolds Aluminium, Trois-Rivières, a reçu un mandat d'un an.

Ces nominations ont été faites sur proposition du ministre de l'Éducation et ont été entérinées par le conseil des ministres, après consultation des associations les plus représentatives du milieu des affaires et du travail de Trois-Rivières.

"Je veux parler à l'avocat avant de commencer"

Aujourd'hui

Martin Bergeron
... "mardi bon spécial"

GRIS À PLANCHER



Reg. \$7.95 Spécial \$4.95 le gal.

221 Des Chenaux Cap

376-6152

ouvert tous les jours (jusqu'à 9 heures)

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — "Je veux parler à l'avocat avant de commencer", a déclaré Maurice Tremblay, sans adresse connue, qui comparait, hier, pour une accusation de vagabondage à Sainte-Anne de la Péraie. Il regardait à ce moment Me Pierre Houde, le procureur de la poursuite, en ne cessant de répéter: "J'suis sûr que j'ai travaillé toute la semaine dernière."

C'est précisément à la fin de cette période qu'il prétend avoir travaillé, dans la journée de samedi, qu'il a été arrêté errant ça et là, sans aucun moyen de subsistance et ne pouvant expliquer sa présence, à Ste-Anne.

"Donc vous voulez dire non-coupable, lui a fait remarquer le juge Langlois. "Je peux plaider coupable, a soupiré l'accusé en haussant les épaules. "Et pourtant vous expliquez la situation à l'effet contraire, c'est donc que vous voulez un procès!"

Consultant l'agenda, Me Houde a renseigné le tribunal qu'il était possible d'entendre la cause de Tremblay aujourd'hui. Nous saurons donc ce matin ce qu'il en est au juste du vagabondage reproché au prévenu.

MEUBLES NEUFS

Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Mme Gaston Trodechaud
Sur rendez-vous:
374-6649

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15e ETAGE

Nous sommes fiers de notre clientèle

MACHINE A COUDRE DEFECTUEUSE ?



CONSULTEZ Marcel Hamel

18 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA VENTE ET SERVICE
DE MACHINE À COUDRE
DANS LA RÉGION

SPÉCIALISTE EN RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES
LOCATION - VENTE - ÉCHANGE

ATTENTION



AUTOMATIQUE
ZIG-ZAG
SPÉCIAL

\$89.

NECCHI

\$169.

AUTOMATIQUE
ZIG-ZAG
SPÉCIAL



AUCUN ACOMPTE - MODE DE PAIEMENTS FACILES

MARCEL HAMEL 1660, De Longueuil
Trois-Rivières - Tél.: 374-5720

SPECIAUX Glidden PEINTURE POUR L'EXTERIEUR



ULTRA-BLANC ET COULEURS
Peinture d'extérieur Endurance

RÉG.: \$11.95
SPÉCIAL

\$9.20 le gal.

Mise au point pour combattre nos conditions de température, d'humidité, de fumée et de vapeurs. Auto-nettoyante et non-crayeuse.

EMAIL GRIS A PLANCHER INTERIEUR et EXTERIEUR



SPECIAL

\$5.95 gal.

TEINTURE POUR BOIS INTERIEUR et EXTERIEUR

Une couche dure et dure! Tons naturels du bois. Rég.: \$3.10

SPECIAL

\$2.50 LE GAL.



Harel & Frère INC.
455, rue Ste-Cécile
Trois-Rivières
374-3573

H.-P. Thibeault
5, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
375-2605

Léopold Duplessis Ltée
2093, Bellefeuille
Trois-Rivières
374-4604

la Maison du DECOR Enr.
PEINTURE - TAPIS - TILES - PRELART

1554, Lavolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE semi-lustré \$7.55 le gal.
Régulier: \$11.60

PEINTURE "LATEX" Rég: \$9.90 \$5.55

Aussi choix varié de **TAPISSERIE**

LE ROI manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler LA COMPÉTITION

1000 HABITS

Vénitien \$49.00
Tergal \$59.00
Astral \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN À TROIS-RIVIÈRES
1054, CHAMPELLOU (face à la gare)
Tél.: 375-9741

À VOTRE SERVICE POUR DES TRAVAUX EN COULEURS



Peintures Benjamin Moore

EMAIL ROUGE Interieur - Extérieur
Rég. \$11.75
Special \$5.25

EXPERTS EN PEINTURE ET DÉCORATION

SEMI-LUSTRE

qualité professionnelle

sans odeur facile à laver couvre très bien une aubaine

\$7.25 gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

1376, HART
Trois-Rivières

374-6687

LIVRAISON GRATUITE
CRÉDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

Reynolds investira \$6 millions au Cap-de-la-Madeleine

CAP DE LA MADELEINE — La Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited, a annoncé hier qu'elle investira plus de six millions de dollars dans les dix-huit prochains mois pour l'agrandissement de son usine au Cap-de-la-Madeleine.

M. André Piché, vice-président exécutif et directeur général de la Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited a déclaré au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée au Ki-8-Eb à Trois-Rivières que la compagnie étudie également d'autres projets d'agrandissement représentant plusieurs millions de dollars.

Laminier

Le premier projet d'agrandissement destiné à moderniser les installations et à accroître la capacité de production, s'élèvera à \$3,500,000. La plus importante unité de ce projet est un nouveau

laminier quatuor. Il permettra d'atteindre des vitesses variant suivant les alliages, de 2,500 à 3,500 pieds par minute soit le double de celles atteintes par les laminiers existants de la compagnie. Ce nouveau laminier permettra également de laminier des bandes d'aluminium avec une très faible tolérance d'épaisseur. Ce sera une première mondiale. "Même si Reynolds-Canada n'est qu'une compagnie de grande moyenne dans l'industrie de l'aluminium nous refusons de suivre les sentiers battus", a déclaré M. Piché.

Ce projet, avec les équipements connexes, accroîtra la capacité de laminage de Reynolds-Canada de 30 pour cent.

Deuxième projet

Le deuxième projet, qui s'élèvera à environ deux millions de

dollars, prévoit l'installation d'une ligne de recuit jumelée à une défrappeuse sous tension en continu et selon M. Piché, permettra de prendre une large part de marchés qui jusqu'ici, étaient fermés à la compagnie. Le nouveau train mesurera 200 pieds de long et 36 pieds de haut.

Les deux projets, avec les bâtiments qui abriteront les machines, constitueront un investissement total d'environ \$5,500,000.

"En plus de ces projets, nous envisageons d'investir, comme nous l'avons fait dans le passé, une moyenne de \$400,000 par an, ce qui signifie que nos investissements en capital, durant les années 1969-1970, dépasseront en tout probablement \$6,000,000". M. Piché a ajouté que Reynolds-Canada aura investi au total plus de dix millions de dollars durant la période 1964-1970.

M. E.B. Grawol, vice-président exécutif, Reynolds International, Inc., a déclaré que bien que l'on fasse un grand état du vaste réservoir des connaissances techniques et des compétences industrielles américaines, les États-Unis n'en détiennent pas le monopole.

"De fait, Reynolds International a fait appel, à plusieurs reprises, au personnel de la Société Reynolds-Canada, dont la majorité sont canadiens-français, pour qu'elle fournisse l'assistance technique requise par nos compagnies disséminées dans le monde", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que le personnel de Reynolds-Canada avait participé à des projets dans des compagnies importantes au Japon, au Mexique, en Colombie, en Allemagne et en Belgique.

Apollo-10 termine sa mission en beauté

- Tout est prêt pour le premier débarquement lunaire
- Les astronautes auront parcouru 700,000 milles

HOUSTON (AFP) — La mission Apollo-10 s'est terminée hier en beauté: la cabine de Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan a amorcé dans le Pacifique, à 12h52, huit jours exactement après avoir été lancée du Cap Kennedy en direction de la lune.

Le retour sur terre s'est déroulé avec la même précision, la même rigueur que le reste du vol.

Neuf heures 39, manœuvre de correction de trajectoire: 12h22, Apollo se sépare de son propul-

seur qui est resté juste au-dessus de la lune. L'atmosphère de la terre, puis apercevoir la cabine fonçant à 24,760 milles à l'heure sur sa cible, entendre les bangs supersoniques répétés, voir les trois parachutes oranges se déployer, suivre la cabine dans sa descente, se balançant au-dessus des flots, et enfin assister au plongeon d'Apollo, à l'heure dite, qui rentra sur terre après avoir parcouru 700,000 milles exactement en huit jours et 3 minutes.

L'humanité au seuil d'une nouvelle frontière interplanétaire grâce à la mission d'Apollo-10 (Voir page 7)

dre impatientement une toute petite partie de cette même Marine.

"En grande forme"

Les discours terminés, les trois hommes, sautant sur place comme des boxeurs s'échauffant avant le combat, se dirigèrent vers l'ascenseur pour aller retrouver le médecin attitré des cosmonautes et passer un examen médical. Examen nécessaire bien que Stafford, dès l'amerrissage de sa cabine, eût prévenu: "Nous sommes en grande forme. Dites au médecin de prendre une aspirine et de se détendre. Nous nous portons aussi bien qu'il y a huit jours quand nous sommes partis".

Palmarès impressionnant
Ce ne sera que le 9 juin que la NASA, à la lumière des informations recueillies après le vol Apollo-10, annoncera officiellement si la conquête de la lune aura bien lieu en juillet ou devra être remise à une date ultérieure.

Néanmoins, on peut déjà citer le palmarès impressionnant d'Apollo-10:

- plus long vol à équipage autour de la lune: 61 heures 30 (contre 20 heures pour Apollo-8);
- plus long vol de cabines spatiales distinctes autonomes lancées par la même fusée: 8h10 (contre 6 heures lors d'Apollo-9);
- plus grande distance séparant le Lem de la cabine-mère: 400 milles contre 115 milles lors d'Apollo-9;
- plus basse altitude jamais atteinte par un véhicule en orbite lunaire: 9,8 milles contre 70 milles lors du premier vol circumlunaire effectué par Apollo-8;
- plus grande vitesse afin jamais atteinte par une cabine: 24,760 milles à l'heure lors de la rentrée dans l'atmosphère d'Apollo-10, soit 64 milles de plus que celle atteinte par Apollo-8.

Apollo-11

Si les pilotes d'Apollo-11 partent le 16 juillet à l'assaut de la surface lunaire, le débarquement de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin aura lieu le 20 juillet sur la mer de Tranquillité. Pendant ce temps, Michael Collins gravitera autour de l'astro à 70 milles d'altitude en attendant de reprendre le chemin de la terre avec ses deux équipiers.

"Nous savons que nous pouvons débarquer sur la lune. Nous y débarquerons, a déclaré le Dr Paine. Tom Stafford, John Young et Gene Cernan nous ont donné définitivement confiance pour entreprendre cet audacieux voyage."

Dans un télégramme adressé à Nixon

Le premier ministre Trudeau félicite les astronautes

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a fait parvenir hier un message de félicitations au président des États-Unis, M. Richard Nixon, de même qu'aux astronautes d'Apollo-10 et à ceux qui ont rendu leur mission possible autour de la lune.

"Les Canadiens ont suivi avec admiration la mission d'Apollo-10 à la porte même de la lune, a écrit le premier ministre.

"Nous vous faisons parvenir nos plus sincères félicitations pour cette preuve supplémentaire que l'homme peut explorer l'univers."

"Je salue également les trois officiers d'Apollo-10 et tous ceux qui, de la terre, ont permis que ce vol connaisse un si grand succès."

Sous la menace de démission massive, il n'y aurait pas d'autres solutions

Reprise des négociations dans le conflit des enseignants

Par JEAN-PIERRE GAGNON

QUEBEC (PC) — Sous la menace de démission massive des enseignants avant la date limite qui est la fin de la présente semaine, les parties impliquées dans le conflit des quelque 67,000 enseignants du Québec ont repris les négociations à 20h30 heures, hier.

Les parties ont convenu de négocier jusqu'à jeudi prochain, alors qu'un rapport sur la négociation sera soumis aux membres de la commission parlementaire permanente du Conseil exécutif.

Si ce rapport détermine qu'il existe un espoir de règlement prochain du conflit, une loi d'urgence sera adoptée afin que la date limite pour la remise des démissions, qui est présentement le 31 mai, soit reportée à plus tard.

Entre-temps, la partie syndicale a reçu la garantie que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ne continuera pas de menacer

de congédiement les enseignants qui refusent de signer le contrat individuel de travail proposé par la partie patronale. Selon la loi de l'instruction publique, la date limite pour la remise des démissions est le 31 mai, soit samedi prochain. Ainsi, si les démissions des enseignants ne sont pas déposées aux commissions scolaires avant cette date, les enseignants seront automatiquement réembauchés.

Démision massive

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a fait remarquer, hier, devant la commission parlementaire que la démission massive est le seul moyen de persuasion des syndicats d'enseignants, et qu'il n'était pas question d'y renoncer. Il a fait cette remarque alors qu'il exposait aux membres de la commission un projet de solution globale, sans lequel les enseignants remettraient massivement leur démission.

Le projet en deux points demandait premièrement, que soit établie rapidement une entente

provinciale établissant l'accord sur tout ce qui a été déclaré réglé ou qui le sera d'ici quinze jours, la prolongation des clauses des conventions échues des enseignants sur les articles qui n'ont pas encore été acceptés par les parties, et le paiement de la pleine rétroactivité des salaires.

En second lieu, les enseignants demandent la signature d'un protocole provincial pour le retour à la normale dans la situation scolaire, prévoyant entre autre l'absence ou le retrait de toutes représailles contre les enseignants.

La formule proposée par M. Laliberté a en quelque sorte obligé le gouvernement à agir afin que les parties reprennent la négociation, sans que les enseignants soient menacés de signer des contrats individuels.

L'Opposition

La demande, par le premier ministre, M. Bertrand, de la reprise des négociations a soulevé un court débat au cours duquel le président de la FCSQ, M. Fernand Lefebvre, a été verbalement pris à partie

par l'opposition.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a pour sa part qualifié de chantage les menaces de la FCSQ de faire signer des contrats individuels aux enseignants. Il a souligné que dans les conditions du contrat proposé, les commissions scolaires se disaient plus intéressées à négocier un contrat collectif de travail.

"Il faudrait, durant la négociation, qu'on abandonne le deuxième front pour livrer la bataille sur la table de négociation", a-t-il dit à l'endroit de M. Lefebvre.

Ecoles fermées?

Le président de la CEQ a alors ajouté qu'il avait suffisamment de démissions d'enseignants pour "dérouter le système", en septembre. "On sera assez, a-t-il ajouté, pour que plusieurs écoles ne puissent ouvrir leurs portes en septembre."

En effet, les syndicats de 40 commissions scolaires régionales ont voté, il y a quelques semaines, en faveur de la démission massive.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17 - 18 - 19
Convocations	17
Courrier de Mamie	9
Mots croisés	19
Plume et plumeau	9
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	10
Sports	12 - 13 - 14 - 15

LE SOURIRE

DU PETIT DEJEUNER

Quatre-vingt-dix-neuf personnes sur 100 disent du mal de nous. La centième dit du bien... mais le dit mal.

CREMERIE TROIS RIVIERES
In service qui ne fait pas attendre.

Projet de loi présenté par Jean Marchand

Subventions de \$12,000,000 au développement régional

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a présenté, hier, aux Communes un projet de loi prévoyant des subventions au développement régional pouvant atteindre un maximum de \$12,000,000.

Il s'agit du bill C-202, "Loi sur les subventions au développement régional" qui a pour principal objectif de favoriser les possibilités d'emploi productif dans les régions du pays ou des mesures spéciales sont nécessaires pour promouvoir l'expansion économique et le relèvement social.

Il prévoit deux types de sub-

ventions: a) une subvention principale sous forme d'aide financière au requérant (entreprise, firme, etc.) pour l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'un établissement; b) une subvention secondaire sous forme d'aide financière additionnelle, lorsqu'il s'agit d'une proposition d'implantation d'un nouvel établissement ou d'agrandissement d'un établissement existant pour permettre la fabrication ou la transformation d'un produit non antérieurement fabriqué ou transformé dans l'entreprise.

Le montant d'une subvention principale devra se fonder sur le coût d'immobilisation approuvé de l'implantation, de l'agran-

dissement ou de la modernisation de l'établissement et ne devra pas dépasser le moindre des montants suivants:

a) 20 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, ou b) \$6,000,000.

Quant au montant de la subvention secondaire, il devra se fonder sur le coût d'immobilisation approuvé de l'implantation ou de l'agrandissement de l'établissement et sur le nombre des emplois créés directement dans l'entreprise et ne devra pas dépasser: a) 5 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, plus b) \$5,000 pour chaque emploi qui, selon la détermination du ministre, a été créé directement par l'entreprise.



LES TROIS ASTRONAUTES D'APOLLO-10, Eugene Cernan, Thomas Stafford et John Young, ont ouvert la voie au premier débarquement lunaire à la suite du succès sans précédent qu'a remporté leur mission. On sait que le 20 juillet les Américains prévoient que deux astronautes

pourront, pour la première fois, débarquer sur la lune. Cernan et Stafford ont pour leur part, au cours d'un vol circumlunaire, frôlé la surface lunaire à quelque 50,000 pieds. Les trois astronautes ont également abattu plusieurs records dans le domaine spatial.

(Téléphoto PA)

Fin de semaine mouvementée pour les policiers

Deux motocyclettes heurtent la même automobile

LA TUQUE (M.A.) — Le service de la protection publique

de la ville de La Tuque a connu une fin de semaine relativement mouvementée, alors que deux accidents de la circulation se sont produits et une arrestation a été effectuée.

Dimanche, vers 11h15, une collision impliquant deux véhicules automobiles a causé des dommages pour environ \$1,300 à l'entrée sud du boulevard Ducharme. La première voiture, conduite par M. Robert Chapman, du 352, Gold River, en Colombie-Britannique, est entrée

violemment en collision avec un deuxième véhicule, propriété de taxi Cahier.

Cette dernière voiture était conduite par M. Roger Rochette, du 521 de la rue Commerciale. La Pontiac 1964 de M. Chapman a subi des dommages pour \$700 tandis que la seconde a été endommagée pour \$600. Cette dernière était également une Pontiac, de l'année 1966. L'agent Yvon Morand s'est rendu sur les lieux afin de faire les constatations d'usage.

Par ailleurs, une autre collision s'est produite, dimanche après-midi, vers les 4h15, en face du 794 boulevard Ducharme, quand deux motocyclettes se sont heurtées contre une automobile. Cette dernière était conduite par M. Reynald Flageole, du 8, rue Frontenac, à La Tuque et elle a été endommagée pour \$35. La voiture était de marque Buick 1965.

Les deux motocyclettes impliquées dans l'accident étaient les propriétés de M. Reynald Genest, du 1274 St-Joseph à Shawinigan et de Mlle Nicole Morin, du 672 rue Viger, Shawinigan également. L'engin de M. Genest était de marque Suzuki et il a été endommagé pour \$50, tandis que celui de Mlle Morin, une Honda 69 a subi des pertes de \$60.

L'accident s'étant produit dans des circonstances assez particulières, la police municipale a décidé d'ouvrir une enquête dans cette affaire. L'agent Claude Rioux, du service de la protection publique, a été mandaté sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

Enfin, la police municipale a procédé à une arrestation, au cours de la fin de semaine, pour fautes affaiblies. Des plaintes ont été portées contre l'individu et il devait comparaître en cour hier.



(Photo Gilles Berthiaume)

Les personnes âgées ont leur foyer

MM. PIERRE BERUBE ET JEAN-CLAUDE DUFOUR avaient mis juste lorsqu'ils avaient choisi le nom de "Foyer Meritas" pour le centre d'accueil de La Tuque. Car les pensionnaires de cette maison sont des gens de "mérite". Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Frank Spain senior, président de l'Association des retraités, Mlle Em-

ma Gaudreault, résidente, M. Maurice Dallaire, directeur-administrateur du Foyer Meritas, l'abbé Anthyme Meunier, aumônier de la maison et le doyen des pensionnaires, M. Edmond "Pit" Tremblay, qui est âgé de 93 ans.

La semaine de sécurité couronnée de succès

Plus de 500 enfants présents au défilé des bicyclettes

LA TUQUE (M.A.) — La semaine de sécurité à bicyclette, patronnée par le club Optimiste, a connu son dénouement, samedi, alors que plus de 500 jeunes garçons et jeunes filles ont participé à la parade dans les rues de la ville, de même qu'à la compétition d'habileté au guidon. Au total au-delà de 2,500 enfants avaient répondu à la feuil-

le-questionnaire sur les règlements du cycliste au milieu de la circulation.

Les adeptes de la bécane ont également eu l'occasion de participer à un concours d'exhibition mettant à l'épreuve leurs connaissances des règlements de la circulation. Le président des Optimistes, M. Robert Bileau, s'est déclaré très satisfait

de la journée de la sécurité à bicyclette, indiquant que la participation des jeunes avait été telle qu'elle dépassait ses espérances. Nous ne pouvons que louer cette initiative prise par le club Optimiste qui fait penser aux jeunes cyclistes l'importance d'être prudent aux guidons. Il n'est pas rare, à La Tuque, de voir les jeunes faire les signaux réguliers lorsqu'ils ont à tourner

d'un côté ou de l'autre, et c'est tout à leur avantage.

Deux bicyclettes ont été tirées au sort parmi les enfants qui avaient répondu correctement aux 15 questions et qui étaient présents à l'inspection des bicyclettes. Il s'agit de Hélène Letardelle, du 489, Saint-Louis, fille de M. André Letardelle et de Denis Trudel, du 435, Saint-Benoît, fils de M. Omer Trudel.

L'auteur du nom Foyer Meritas apporte quelques précisions

LA TUQUE — La direction du centre d'accueil de La Tuque avait organisé un concours, il y a quelques mois, pour choisir un nom à la nouvelle maison des retraités. Après étude des suggestions émises, c'est le choix de M. Jean-Claude Dufour qui avait été accepté et c'est ainsi que nous parlons aujourd'hui du "Foyer Meritas". Cependant, au cours de la cérémonie de dimanche après-midi, on a malentendu et on a voulu rappeler au public ce concours et le

nom de celui qui l'avait gagné. C'est pourquoi, M. Dufour a tenu à apporter les précisions suivantes:

"Au sujet de l'inauguration du centre d'accueil qui a eu lieu, dimanche le 25 mai 1969, c'est-à-dire le baptême que moi, le petit ouvrier qui travaille auprès des vieillards depuis plus de quatre ans, constate qu'ils devraient connaître leurs parains, mais ils ont omis volontairement de parler du parrain du "Foyer Meritas".

"Mais par contre, ils n'ont pas oublié de parler politique; j'ai constaté moi-même, comment on manquait d'administration en me présentant au foyer dans l'après-midi.

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Laviolette T.-R.
375-7733

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants

Robert W. Gosselin
sera à
L'Hôtel Windsor
La Tuque
Le 29 mai 1969

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: L'HOTEL WINDSOR - 523-2701

ou en écrivant à l'avance à la

BEI BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE

550, rue Bonaventure
Trois-Rivières, Qué.

MEUBLES NEUFS

Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Mme Gaston Trédechaud
Sur rendez-vous
374-6649

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15e ETAGE

Nous sommes fiers de notre clientèle

MACHINE A COUDRE DEFECTUEUSE ?



CONSULTEZ Marcel Hamel

18 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA VENTE ET SERVICE
DE MACHINE À COUDRE
DANS LA RÉGION

SPÉCIALISTE EN RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES
LOCATION - VENTE - ÉCHANGE

ATTENTION



AUTOMATIQUE
ZIG-ZAG
SPÉCIAL

\$89.

NECCHI

\$169.



AUCUN ACOMPTÉ - MODE DE PAIEMENTS FACILES

MARCEL HAMEL 1660, De Longueuil
Trois-Rivières - Tél.: 374-5720

SPECIALS

Glidden

PEINTURE POUR L'EXTÉRIEUR



ULTRA-BLANC ET COULEURS
Peinture d'extérieur
Endurance

RÉG.: \$11.95
SPÉCIAL

\$9.20
le gal.

Mise au point pour combattre nos conditions de température, d'humidité, de fumée et de vapeurs. Auto-nettoyante et non-crayeuse.

EMAIL GRIS A PLANCHER INTERIEUR et EXTERIEUR



SPECIAL
\$5.95
gal.

TEINTURE POUR BOIS INTERIEUR et EXTERIEUR

Une couche dure et dure! Tons naturels du bois. Rég.: \$3.10

SPECIAL
\$2.50
LE GAL.



Harel & Frère INC.
455, rue Ste-Cécile
Trois-Rivières
374-3573

H.-P. Thibeault
5, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
375-2605

Léopold Duplessis LTÉE
2093, Bellefeuille
Trois-Rivières
374-4604

la Maison du DECOR Enr.
PEINTURE - TAPIS - TUILES - PRELART

1554, Laviolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE \$755
semi-lustre
Régulier: \$11.60

PEINTURE \$555
"LATEX" Rég.: \$9.90

Aussi choix varié de **TAPISSERIE**

LE ROI des HABITS ENR.

Des prix qui font trembler LA COMPÉTITION.

1000 HABITS

Vénitien \$49.00
Tergal \$59.00
Astral \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIERES
1054, CHAMPELOUR (face à la gare)
Tél.: 375-9741

À VOTRE SERVICE POUR DES TRAVAUX EN COULEURS



Peintures Benjamin Moore

EMAIL ROUGE
Intérieur - Extérieur
Rég.: \$11.75
Spécial **\$5.25**

SEMI-LUSTRE

qualité professionnelle

sans odeur
facile à laver
couvre très bien
une semaine

\$725
gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

LIVRAISON GRATUITE
CREDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

1376, HART
Trois-Rivières

374-6687

Reynolds investira \$6 millions au Cap-de-la-Madeleine

CAP DE LA MADELEINE — La Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited, a annoncé hier qu'elle investira plus de six millions de dollars dans les dix-huit prochains mois pour l'agrandissement de son usine au Cap-de-la-Madeleine.

M. André Piché, vice-président exécutif et directeur général de la Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited a déclaré au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée au Ki-8-Eb à Trois-Rivières que la compagnie étudie également d'autres projets d'agrandissement représentant plusieurs millions de dollars.

Laminier

Le premier projet d'agrandissement destiné à moderniser les installations et à accroître la capacité de production, s'élèvera à \$3,500,000. La plus importante unité de ce projet est un nouveau

laminier quatuor. Il permettra d'atteindre des vitesses variant suivant les alliages, de 2,500 à 3,500 pieds par minute soit le double de celles atteintes par les laminiers existants de la compagnie. Ce nouveau laminier permettra également de laminier des bandes d'aluminium avec une très faible tolérance d'épaisseur. Ce sera une première mondiale. "Même si Reynolds-Canada n'est qu'une compagnie de grande moyenne dans l'industrie de l'aluminium nous refusons de suivre les sentiers battus", a déclaré M. Piché.

Ce projet, avec les équipements connexes, accroîtra la capacité de laminage de Reynolds-Canada de 30 pour cent.

Deuxième projet

Le deuxième projet, qui s'élèvera à environ deux millions de

dollars, prévoit l'installation d'une ligne de recuit jumelée à une détrepeuse sous tension en continu et selon M. Piché, permettra de prendre une large part de marchés qui jusqu'ici, étaient fermés à la compagnie. Le nouveau train mesurera 200 pieds de long et 36 pieds de haut.

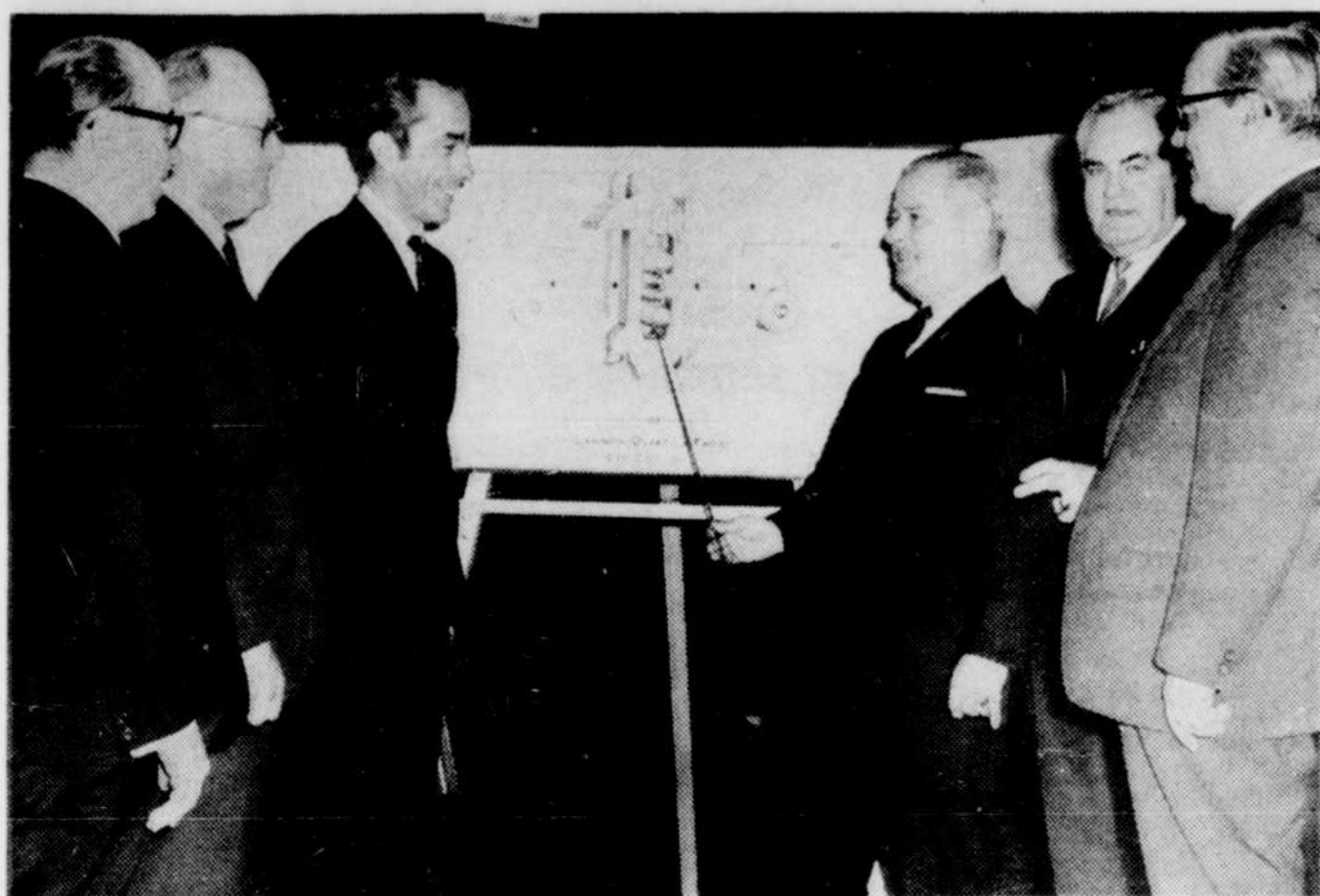
Les deux projets, avec les bâtiments qui abriteront les machines, constitueront un investissement total d'environ \$3,500,000.

"En plus de ces projets, nous envisageons d'investir, comme nous l'avons fait dans le passé, une moyenne de \$400,000 par an, ce qui signifie que nos investissements en capital, durant les années 1969-1970, dépasseront en tout probablement \$6,000,000". M. Piché a ajouté que Reynolds-Canada aura investi au total plus de dix millions de dollars durant la période 1964-1970.

M. B.B. Grolow, vice-président exécutif, Reynolds International, Inc., a déclaré que bien que l'on fasse un grand état du vaste réservoir des connaissances techniques et des compétences industrielles américaines, les États-Unis n'en détiennent pas le monopole.

"De fait, Reynolds International a fait appel, à plusieurs reprises, au personnel de la Société Reynolds-Canada, dont la majorité sont canadiens-français, pour qu'elle fournisse l'assistance technique requise par nos compagnies disséminées dans le monde", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que le personnel de Reynolds-Canada avait participé à des projets dans des compagnies importantes au Japon, au Mexique, en Colombie, en Allemagne et en Belgique.



(Photo Roland Lemire)

LA SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM Reynolds Canada Limited a annoncé, hier un investissement de plus de 6 millions de dollars à son usine du Cap-de-la-Madeleine. Les travaux d'agrandissement seront échelonnés sur une période de dix-huit mois. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, le maire J.-Real Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, M.B.B. Grolow, vice-président exécutif de Reynolds

International, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, M. André Piché, vice-président exécutif et directeur général de la Société d'Aluminium Reynolds, le ministre du Travail et de la Main-d'Œuvre du Québec, M. Maurice Bellemare et M. J.-A. Mongrain, député de Trois-Rivières aux Communes.

Apollo-10 termine sa mission en beauté

- Tout est prêt pour le premier débarquement lunaire
- Les astronautes auront parcouru 700,000 milles

HOUSTON (AFP) — La mission Apollo-10 s'est terminée hier en beauté: la cabine de Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan a atterri dans le Pacifique, à 12h52, huit jours exactement après avoir été lancée du Cap Kennedy en direction de la lune.

Le retour sur terre s'est déroulé avec la même précision, la même rigueur que le reste du vol.

Neuf heures 39, manœuvre de correction de trajectoire; 12h22, Apollo se sépare de son propul-

seur qui est lui-même juste alors qu'Apollo pénètre dans l'atmosphère de la terre, puis aperçoit la cabine flottant à 24,760 milles à l'heure sur sa cible, entendre les bangs supersoniques répétés, voir les trois parachutes oranges se déployer, suivre la cabine dans sa descente, se balancer au-dessus des flots, et enfin assister au plongeon d'Apollo, à l'heure dite, qui rentre sur terre après avoir parcouru 700,000 milles exactement en huit jours et 3 minutes.

"En grande forme"

Les discours terminés, les trois hommes, sautant sur place comme des boxeurs s'échauffant avant le combat, se dirigèrent vers l'ascenseur pour aller retrouver le médecin attitré des cosmonautes et passer un examen médical. Examen nécessaire bien que Stafford, dès l'amerrissage de sa cabine, ait prévenu: "Nous sommes en grande forme. Dites au médecin de prendre une aspirine et de se détendre. Nous nous portons aussi bien qu'il y a huit jours quand nous sommes partis".

Apollo-11

Si les pilotes d'Apollo-11 partent le 16 juillet à l'assaut de la surface lunaire, le débarquement de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin aura lieu le 20 juillet sur la mer de Tranquillité. Pendant ce temps, Michael Collins gravitera autour de l'astre à 70 milles d'altitude en attendant de reprendre le chemin de la terre avec ses deux équipiers.

"Nous savons que nous pourrions débarquer sur la lune. Nous y débarquerons", a déclaré le Dr. Paline, Tom Stafford, John Young et Gene Cernan nous ont donné définitivement confiance pour entreprendre cet audacieux voyage.

— plus long vol à l'équipage autour de la lune: 61 heures 30 contre 20 heures pour Apollo-8;

— plus long vol de cabines spatiales distinctes autonomes lancées par la même fusée;

Dans un télégramme adressé à Nixon

Le premier ministre Trudeau félicite les astronautes

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a fait parvenir hier un message de félicitations au président des États-Unis, M. Richard Nixon, de même qu'aux astronautes d'Apollo-10 et à ceux qui ont rendu leur mission possible autour de la lune.

"Les Canadiens ont suivi avec admiration la mission d'Apollo-10 à la porte même de la lune, a écrit le premier ministre.

"Nous vous faisons parvenir nos plus sincères félicitations pour cette preuve supplémentaire que l'homme peut explorer l'univers."

"Je salue également les trois officiers d'Apollo-10 et tous ceux qui, de la terre, ont permis que ce vol connaisse un si grand succès."

L'humanité au seuil d'une nouvelle frontière interplanétaire grâce à la mission d'Apollo-10 (Voir page 7)

seur; 12h39, la cabine pénètre dans les couches supérieures de l'atmosphère à 24,760 milles à l'heure et s'insère à un angle de 6.5 degrés dans le couloir de sécurité large de 40 milles; 12h46, les deux parachutes de freinage et de stabilisation s'ouvrent; 12h47, les trois parachutes principaux se déploient à leur tour.

La vitesse de la cabine n'est plus que de 22 milles à l'heure; 12h52, Apollo se pose sur les flots à trois milles exactement du porte-hélicoptères Princeton, chargé de sa récupération, à 400 milles à l'est des îles Samoa.

Le temps s'était mis de la partie pour assurer à l'équipage un retour sur terre parfait: conditions atmosphériques idéales, ciel dégagé, légère brise, vagues ne dépassant pas trois pieds, température de l'air 77 degrés F., température de 81 degrés F.

Spectacle télévisé

Le beau temps régnant sur cette région du Pacifique permit aux télespectateurs de suivre le déroulement des opérations qui, pour la seconde fois dans l'histoire de la NASA, étaient télévisées en direct et en couleurs.

On put admirer le lever du so-

leil qui est lui-même juste alors qu'Apollo pénètre dans l'atmosphère de la terre, puis aperçoit la cabine flottant à 24,760 milles à l'heure sur sa cible, entendre les bangs supersoniques répétés, voir les trois parachutes oranges se déployer, suivre la cabine dans sa descente, se balancer au-dessus des flots, et enfin assister au plongeon d'Apollo, à l'heure dite, qui rentre sur terre après avoir parcouru 700,000 milles exactement en huit jours et 3 minutes.

Trente-neuf minutes après leur plongeon dans le Pacifique, les cosmonautes étaient sur le porte-hélicoptères Princeton. Eugene Cernan fut le premier à descendre de l'hélicoptère qui les amenait à bord, suivi de John Young et enfin du commandant de bord, Thomas Stafford.

Tous trois, souriants, rasés de frais, dans une forme exceptionnelle, coururent plus qu'ils ne marchèrent le long du tapis rouge déroulé en leur honneur sur le pont pour s'approcher des micros, tandis que les marins du Princeton hurlaient leur enthousiasme.

"C'est formidable d'être rentrés sur terre après avoir été jusqu'à la lune, dit Stafford. Nous sommes tous les trois en excellente forme. Nous espérons avoir permis d'accroître les connaissances de l'homme afin de pouvoir continuer à aller de l'avant. Ce fut un travail d'équipe remarquable."

"Cette mission a pu avoir lieu parce que nous appartenons au plus grand pays du monde, pays qu'il est bien agréable de retrouver", a ajouté Cernan, tandis que Young, le seul officier de Marine des trois, déclarait pour sa part: "C'est toujours agréable de voir une grande partie de la Marine américaine atten-

Sous la menace de démission massive, il n'y aurait pas d'autres solutions

Reprise des négociations dans le conflit des enseignants

Par JEAN-PIERRE GAGNON

QUEBEC (PC) — Sous la menace de démission massive des enseignants avant la date limite qui est la fin de la présente semaine, les parties impliquées dans le conflit des quelque 67,000 enseignants du Québec ont repris les négociations à 20h30 heures, hier.

Les parties ont convenu de négocier jusqu'à jeudi prochain, alors qu'un rapport sur la négociation sera soumis aux membres de la commission parlementaire permanente du Conseil exécutif.

Si ce rapport détermine qu'il existe un espoir de règlement prochain du conflit, une loi d'urgence sera adoptée afin que la date limite pour la remise des démissions, qui est présentement le 31 mai, soit reportée à plus tard.

Entre-temps, la partie syndicale a reçu la garantie que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ne continuera pas de menacer

de congédiement les enseignants qui refusent de signer le contrat individuel de travail proposé par la partie patronale. Selon la loi de l'instruction publique, la date limite pour la remise des démissions est le 31 mai, soit samedi prochain. Ainsi, si les démissions des enseignants ne sont pas déposées aux commissions scolaires avant cette date, les enseignants seront automatiquement reembauchés.

Démision massive

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a fait remarquer, hier, devant la commission parlementaire que la démission massive est le seul moyen de persuasion des syndicats d'enseignants, et qu'il n'était pas question d'y renoncer.

Il a fait cette remarque alors qu'il exposait aux membres de la commission un projet de solution globale, sans lequel les enseignants remettraient massivement leur démission.

Le projet en deux points demandait premièrement, que soit établie rapidement une entente

provinciale établissant l'accord sur tout ce qui a été déclaré réglé ou qui le sera d'ici quinze jours, la prolongation des clauses des conventions échues des enseignants sur les articles qui n'ont pas encore été acceptés par les parties, et le paiement de la pleine rétroactivité des salaires.

En second lieu, les enseignants demandent la signature d'un protocole provincial pour le retour à la normale dans la situation scolaire, prévoyant entre autre l'absence ou le retrait de toutes représailles contre les enseignants.

La formule proposée par M. Laliberté a en quelque sorte obligé le gouvernement à agir afin que les parties reprennent la négociation, sans que les enseignants soient menacés de signer des contrats individuels.

L'opposition

La demande, par le premier ministre, M. Bertrand, de la reprise des négociations a soulevé un court débat au cours duquel le président de la FCSCQ, M. Fernand Lefebvre, a été vertement pris à partie

par l'opposition.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a pour sa part qualifié de chantage les menaces de la FCSCQ de faire signer des contrats individuels aux enseignants. Il a souligné que dans les conditions du contrat proposé, les commissions scolaires se disaient plus intéressées à négocier un contrat collectif de travail.

"Il faudrait, durant la négociation, qu'on abandonne le deuxième front pour livrer la bataille sur la table de négociation", a-t-il dit à l'endroit de M. Lefebvre.

Ecoles fermées?

Le président de la CEQ a alors ajouté qu'il avait suffisamment de démissions d'enseignants pour "dérouter le système" en septembre. "On sera assez, à 4-5 ajouté, pour que plusieurs écoles ne puissent ouvrir leurs portes en septembre".

En effet, les syndicats de 40 commissions scolaires régionales ont voté, il y a quelques semaines, en faveur de la démission massive.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17 - 18 - 19
Convocations	17
Courrier de Mamie	9
Mots croisés	19
Plume et plumeau	9
Palichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	10
Sports	12 - 13 - 14 - 15

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Quatre-vingt-neuf personnes sur 100 disent du mal de nous. La centième dit du bien... mais le dit mal.

CREMERIE TROIS RIVIERES
 374-1111 374-1112
 Le service qui ne fait pas attendre.

Projet de loi présenté par Jean Marchand

Subventions de \$12,000,000 au développement régional

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a présenté, hier, aux Communes un projet de loi prévoyant des subventions au développement régional pouvant atteindre un maximum de \$12,000,000.

Il s'agit du bill C-302, "Loi sur les subventions au développement régional" qui a pour principal objectif de favoriser les possibilités d'emploi productif dans les régions du pays où des mesures spéciales sont nécessaires pour promouvoir l'expansion économique et le relèvement social.

Il prévoit deux types de sub-

ventions: a) une subvention principale sous forme d'aide financière au requérant (entreprise, firme, etc.) pour l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'un établissement; b) une subvention secondaire sous forme d'aide financière additionnelle, lorsqu'il s'agit d'une proposition d'implantation d'un nouvel établissement ou d'agrandissement d'un établissement existant pour permettre la fabrication ou la transformation d'un produit non antérieurement fabriqué ou transformé dans l'entreprise.

Le montant d'une subvention principale devra se fonder sur le coût d'immobilisation approuvé de l'implantation, de l'agran-

dissement ou de la modernisation de l'établissement et ne devra pas dépasser le moindre des montants suivants:

a) 20 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, ou b) \$8,000,000.

Quant au montant de la subvention secondaire, il devra se fonder sur le coût d'immobilisation approuvé de l'implantation ou de l'agrandissement de l'établissement et sur le nombre des emplois créés directement dans l'entreprise et ne devra pas dépasser: a) 5 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, plus b) \$5,000 pour chaque emploi qui, selon la détermination du ministre, a été créé directement par l'entreprise.



LES TROIS ASTRONAUTES D'APOLLO-10, Eugene Cernan, Thomas Stafford et John Young, ont ouvert la voie au premier débarquement lunaire à la suite du succès sans précédent qu'a remporté leur mission. On sait que le 20 juillet les Américains prévoient que deux astronautes

pourront, pour la première fois, débarquer sur la Lune. Cernan et Stafford ont pour leur part, au cours d'un vol circumlunaire, frôlé la surface lunaire à quelque 50,000 pieds. Les trois astronautes ont également abattu plusieurs records dans le domaine spatial.

(Téléphoto PA)

L'aide fédérale demandée

Des rampes brisées le long du fleuve

MEUBLES NEUFS



Achetez-les
directement de
l'entrepôt
et économisez des
\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$
Mme Gaston Trodechaud
Sur rendez-vous
374-6649

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15^e ETAGE
Nous sommes fiers
de notre clientèle

BERTHIERVILLE (PAC) — Les rampes qui sont placées le long du fleuve en bordure de la rue Frontenac à Berthierville, sont presque complètement brisées. Le gouvernement fédéral, à la suite d'une demande de la ville, n'a pas voulu accepter de faire les réparations nécessaires di-

sant que l'entretien de ces garde-fous avait été donné à la ville de Berthierville.

Après la première demande de la part de la ville pour effectuer les réparations, du moins pour aider à payer le coût des réparations, les autorités de la ville ont décidé d'expédier une autre lettre qui expliquerait mieux la nécessité de la réparation immédiate des garde-fous de la rue Frontenac.

Toutefois, la deuxième réponse du gouvernement n'est pas encore parvenue à la ville, mais la population de Berthierville espère fortement que le tout se réalise le plus tôt possible.

MACHINE A COUDRE DEFECTUEUSE ?



CONSULTEZ Marcel Hamel

18 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA VENTE ET SERVICE
DE MACHINE À COUDRE
DANS LA RÉGION

SPECIALISTE EN RÉPARATIONS
LOCATION - VENTE - ÉCHANGE

DE TOUTES MARQUES

ATTENTION

WHITE

AUTOMATIQUE
ZIG-ZAG
SPECIAL

\$89.

NECCHI

AUTOMATIQUE
ZIG-ZAG
SPECIAL

\$169.

AUCUN ACOMPTÉ - MODE DE PAIEMENTS FACILES

MARCEL HAMEL 1660, De Longueuil
Trois-Rivières - Tél.: 374-5720

Aménagement d'un parc de stationnement

BERTHIERVILLE (PAC) — Il y aura sous peu un parc de stationnement qui sera aménagé en face de la bâtisse de la Chambre de Commerce sur la rue Frontenac à Berthierville. Ce parc de stationnement, en plus de pouvoir contenir un bon nombre de voitures, sera magnifiquement décoré de fleurs et aussi très bien éclairé.

Si on s'en tient à ce que nous a laissé entendre un porte-parole des autorités municipales, le parc sera également bordé d'une vaste pelouse qui enjolivera le tout. En bordure du fleuve Saint-Laurent, le parc aura aussi quelques bancs où les gens pourront aller se détendre pour la lecture ou tout simplement pour admirer les beautés naturelles du paysage.

Pas de taximètre

BERTHIERVILLE (PAC) — Les conducteurs de taxi de la ville n'auront pas de taximètre dans leurs voitures. C'est du moins ce qui est ressorti d'une discussion du maire et des conseillers de Berthierville, à la demande de deux conducteurs de la ville.

Quand les conseillers et le maire ont vu que seulement deux conducteurs voulaient munir leurs taxis de compteurs, ils ont tout simplement souligné que si la majorité le voulait, ils l'accorderaient.

Subvention fédérale

ST-BARTHELEMY (M.B.) — La municipalité de St-Barthélemy, dans le comté de Berthier, a accusé réception d'un chèque au montant de \$14,000 sur un total de \$75,000 à être réparti sur une période de 10 ans à un taux décroissant et ce, pour le système d'aqueduc.

Le député fédéral, M. Antonio Yanakis, en avait fait part, par l'intermédiaire du maire M. René Michaud, lors d'une soirée, à St-Barthélemy, en mars dernier, soit de cette subvention, sur une base de 10 ans.

Aujourd'hui



Martin Bergeron
... 'mardi bon
spécial
GRIS
À PLANCHER



Reg.: \$7.95
Special
\$4.95
le gal.
221 Des Cheneaux - Cap
376-6152
Ouvert tous les jours
jusqu'à 9 heures



(Photo: Claude Rondeau)

Collaborateurs à la semaine d'embellissement

POUR CLOTURER LA CAMPAGNE d'embellissement de ville St-Gabriel, les autorités municipales et le club Optimiste ont remis quelques prix à certains Écuyers Colombiens qui ont collaboré pour embellir la ville. Sur la photo, dans l'ordre habituel M. Lafflamme le chef conseil-

ler des Écuyers Colombiens, le maire M.D. Morin et M. Hénault du club Optimiste de la ville. Ils remettent généreusement des prix à deux écuys qui ont donné de leur temps pour l'embellissement de la ville.

Amendements au règlement sur les cours latérales

BERTHIERVILLE (PAC) — Lors d'une assemblée spéciale, la semaine dernière, le maire le notaire Dominique Giroux et les conseillers de la ville ont décidé, à partir d'une proposition de l'un d'eux, d'amender le règlement numéro 393, règlement concernant les cours latérales de la zone "C-2", située entre l'autoroute Montréal-Québec et la route "2".

L'amendement a été fait comme suit: Il sera permis à compter de la date de

l'entrée en vigueur du présent règlement de construire à pleine superficie de terrain dans la zone commerciale "C-2", zone située du côté ouest de la rue Avenue du Collège, entre l'autoroute Montréal-Québec et la route "2". Cependant, les lois fédérales, provinciales et leurs amendements concernant les cours latérales, précise le nouveau règlement numéro 421, devront être respectés.

Les lots de coin, comme le souligne le nouveau ré-

glement, devront laisser une cour latérale d'un minimum de cinq pieds, depuis la ligne de la rue, jusqu'aux fondations de la construction.

Ce nouveau règlement, amendant le règlement 393, entrera en vigueur après avoir obtenu les ap-

probations requises par la loi. Il y aura donc une assemblée des propriétaires et si personne ne s'oppose à l'adoption du règlement 421, il sera alors adopté à la prochaine assemblée régulière des membres du conseil municipal, soit le 11 juin prochain.

Joutes de balles entre les clubs Optimistes

VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.) — Mercredi soir prochain à compter de 19 heures, les membres du club Optimiste

de ville St-Gabriel joueront une partie de balles au stade de l'endroit. Les meilleurs joueurs du club social de la ville ont été choisis pour participer à cette joute.

Campagne de propreté à St-Gabriel

ST-GABRIEL (P.A.C.) — Une grande parade a été organisée, vendredi soir, dans les rues de ville St-Gabriel pour souligner l'ouverture officielle de la campagne de propreté 1969. L'équipement et la machinerie pour nettoyer ont circulé dans les rues de la ville vendredi soir et samedi tout au cours de la journée plusieurs personnes se sont affairées à recueillir les rebuts.

En plus, à ville St-Gabriel, les autorités municipales ont décidé d'installer des papiers pour les déchets, un peu partout dans la ville et surtout dans le centre commercial.

La campagne de cette année est donc officiellement ouverte et elle se terminera le 31 mai prochain.

Rémunération des membres du conseil

ST-BARTHELEMY (M.B.) — Les membres du conseil municipal ont touché pour la première fois la rémunération que leur accorde la loi en vertu du bill 296 adopté par l'Assemblée Nationale.

Cette rémunération est versée en deux versements.

Le maire reçoit \$300 par année et les conseillers \$100 chacun.

la Maison du **DECOR** Enr.
PEINTURE - TAPIS - TOILES - PRELART
1554, Lavolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE	\$755
semi-lustré	
Régulier: \$11.80	

PEINTURE \$555
"LATEX" Rég.: \$9.90

Aussi choix variés de TAPISSERIE

LE ROI des HABITS ENR.
Des prix qui font trembler LA COMPÉTITION

1000 HABITS	
Vénitien	\$49.00
Tergal	\$59.00
Astral	\$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN À TROIS-RIVIÈRES
1054, CHAMFLOUR (face à la gare)
Tél.: 375-9741

À VOTRE SERVICE POUR DES TRAVAUX EN COULEURS

Peintures Benjamin Moore

EMAIL ROUGE
Intérieur - Extérieur
Reg. \$11.75
Special \$5.25

SEMI-LUSTRE
qualité professionnelle

sans odeur
facile à laver
couvre très bien
une aubaine

\$725 gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

LIVRAISON GRATUITE
CREDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

1376, HART
Trois-Rivières
374-6687

SPECIAUX **Glidden** **PEINTURE** POUR L'EXTÉRIEUR

ULTRA-BLANC ET COULEURS
Peinture d'extérieur Endurance

REG.: \$11.95
SPECIAL

\$9.20 le gal.

Mise au point pour combattre nos conditions de température, d'humidité, de fumée et de vapeurs. Auto-nettoyante et non-crayeuse.

EMAIL GRIS A PLANCHER INTERIEUR et EXTERIEUR

SPECIAL

\$5.95 gal.

TEINTURE POUR BOIS INTERIEUR et EXTERIEUR

Une couche dure et dure! Tons naturels du bois. Reg.: \$3.10

SPECIAL

\$2.50 LE GAL.

Glid-Tone WOOD STAIN

Glidden Harel & Frère INC. 455, rue Ste-Cécile Trois-Rivières 374-3573	Glidden H.-P. Thibeault 5, rue Notre-Dame Cap-de-la-Madeleine 375-2605	Glidden Léopold Duplessis LTÉE 2093, Bellefeuille Trois-Rivières 374-4604
--	--	---



M. JOHN-W. KORCZ, VICE-PRESIDENT, service de la fabrication, indique l'emplacement du nouveau four de recuit relié à une dériveuse sous tension en continu, et un nouveau laminier à froid de haute précision, dont la mise en opération est prévue pour 1970, à André Piché, au centre, vice-président exécutif et directeur général, et B.-G. Dunlop, trésorier. Ceci est une vue partielle d'une énorme maquette de l'usine du Cap-de-la-Madeleine et de ses bureaux administratifs.

A l'hôpital Sainte-Marie

Construction d'une annexe au coût de quelque \$377,000

TROIS-RIVIÈRES (FG) — La Corporation de l'hôpital Sainte-Marie vient d'être autorisée par le ministère provincial de la Santé, à la suite de l'adoption d'un arrêté ministériel, à faire construire une annexe pour l'agrandissement de l'aile "A" dans le but d'y aménager des laboratoires ultra-modernes.

La directrice de l'hôpital, Sœur Béatrice Morin, a confirmé, hier après-midi, la nouvelle à l'effet que le contrat de construction de cette annexe serait accordé à Cap Construction Ltée., pour le prix de \$377,000. Le contrat sera signé au cours de la journée de jeudi et les travaux d'agrandissement de l'édifice commenceront probablement la semaine prochaine. On procédera en même temps à la rénovation des laboratoires existants.

C'est en fait la première étape d'un projet à l'étude depuis une couple d'années au moins en vue de l'agrandissement de l'hôpital Sainte-Marie. Pour le moment toutefois, les travaux se borneront à la construction de cette annexe de 8,600 pieds de plancher qui d'o-là loger éventuellement en plus des nouveaux laboratoires, un vestiaire, au sous-sol pour les employés de l'institution.

D'autres étapes du projet seront réalisées plus tard. Elles consistent en la transformation d'une partie du sixième étage et de l'ancienne chapelle de l'aile "A", ce qui devrait permettre l'amélioration de divers autres services techniques, entre autres ceux des premiers soins et de la physiothérapie.

Les plans et devis ont été préparés par l'architecte Maurice Denoncourt en collaboration

avec les ingénieurs-conseils J.-A. Lalonde et Associates et les ingénieurs-conseils Gérard Gaudreau et René Quellet.

Montréalais envoyé à son procès

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Un vol d'environ \$25,000.00 de vêtements perpétré au magasin Remon de Trois-Rivières, a repris la vedette en Cour des Sessions de la Paix, hier matin. Ce vol par effraction avait été constaté le matin du 25 juin 1968 et il a été établi que le ou les voleurs avaient "littéralement" vidé le magasin, entre le 22 juin et le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste.

A l'issue de l'enquête préliminaire d'hier, celui chez qui on a découvert entre autres trois chemises sport provenant du magasin trilluvien, a été cité à son procès. Il s'agit de Gilbert Bedard, un Montréalais, qui a bénéficié d'un cautionnement personnel de \$950.00.

Fin de semaine de la St-Jean — Le 25 juin, vers neuf heures du matin, M. Louis Glassman le propriétaire du magasin Remon constata que son commerce avait été cambriolé: un stock d'environ \$25,000.00 de vêtements était disparu. Saisi de l'affaire, le sergent-détective Louis-Georges Dupont amorça l'enquête. Le lendemain, en compagnie du détective Fernand Gendron, les limiers se rendirent perquisitionner à Montréal au 1657 de la rue Saint-Just. L'accusé Gilbert Bedard leur ouvrit la porte de son domicile et les fouilles commencèrent.

Deux vestons et quatre chemises furent découverts à cet endroit par les enquêteurs trilluviens. Sur ce lot d'articles, trois chemises furent identifiées par M. Glassman comme étant sa propriété: dans chaque chemise se trouvait une étiquette indiquant le séjour au magasin Remon Inc. de la pièce saisie.

Me Sydney Leithman, procureur de la défense, a tenu à savoir si la présence des étiquettes dans les poches des trois chemises avait été notée sur le mandat de perquisition: rien de tel n'avait été fait. L'avocat montréalais s'est aussi informé si l'un des policiers avait apposé sa signature ou ses initiales sur les étiquettes en question: rien de ce côté non plus!

Quant à Glassman, le propriétaire, il a reconnu les trois chemises exhibées dans la preuve de la poursuite, parce que leur modèle était exclusif à son commerce pour la région. Cependant, les fameuses chemises lui avaient été livrées au mois d'avril 1967, soit l'année précédente. Ce qui a fait surgir Me Leithman: "Mais alors, vous ne pouvez pas dire que ces trois chemises ont été volées à votre magasin entre le 22 et le 25 juin 1968. Vous dites vous-même que vous les avez depuis l'année précédente!"

A la Société Reynolds Canada Limitée

Prime de \$1,000,000 du gouvernement provincial

TROIS-RIVIÈRES (RN) — L'honorable Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, a annoncé, hier, lors d'une conférence de presse au Club Ki-8-Eb de Trois-Rivières, que deux primes seraient accordées à la Société Reynolds (Canada) Limitée, pour un total d'un million de dollars en vertu des clauses du bill 23 visant à encourager et stimuler le

développement industriel du Québec.

M. Beaudry s'adressait alors aux membres de la galerie de la presse réunis au Club de golf du boulevard des Forges pour entendre l'annonce de l'agrandissement de l'usine du Cap-de-la-Madeleine que possède la Société Reynolds.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré qu'au 17 avril 1969, quelque 414 demandes officielles avaient été formulées au ministère en vertu

des Bills 23 et 24. Trois cent quinze de ces demandes contenaient tous les renseignements nécessaires et représentaient des programmes planifiés d'in-

vestissement en capital d'un montant total de \$238 millions.

"Quand vous considérez tous les avantages économiques

qui dérivent des programmes d'investissement en capital, ce chiffre important vous donnera une image suffisamment claire du développement que pourrait

prendre notre province grâce au régime de prime à l'investissement établi par le gouvernement dans le but d'encourager l'investissement", a-t-il déclaré.

Malgré ce qu'en pensent certains chefs syndicaux

Le climat ouvrier et industriel s'améliore (Bellemare)

TROIS-RIVIÈRES (RN) — "Dans la province de Québec, le climat ouvrier et industriel continue de s'améliorer, malgré ce qu'en pensent certains chefs syndicaux. Nous avons instauré des lois de bon sens pour le bien-être de nos travailleurs et pour faciliter l'instauration d'un climat général toujours plus fa-

vorable au développement de notre province".

C'est ce que déclarait le ministre Maurice Bellemare, hier midi, à la conférence de presse convoquée par la Société Reynolds du Cap-de-la-Madeleine, qui annonçait des travaux d'agrandissement de l'usine au coût de \$6 millions.

"J'ai toujours eu confiance en la population de la province de Québec, qui est assez consciente de son rôle et de son avenir, pour savoir faire la part des choses, quand il s'agit de régler un conflit ouvrier et établir le climat favorable à son épanouissement", a ajouté M. Bellemare.

"Quand un syndicat se demande s'il a atteint les fins pour lesquelles il a été créé et pour lesquelles il demeure, c'est à se demander où vont ces syndicats", s'est interrogé le ministre du Travail.

M. Bellemare s'est dit heureux des bonnes relations qui existent entre le patron et les employés de la Société Reynolds. Après la tempête des mois passés, le climat actuel inspire foi et espérance, alors que tant de gens désirent prouver leur foi en l'avenir du Québec et en sa population, malgré les jours grisâtres que nous avons connus, que nous connaissons et que nous connaissons peut-être encore, comme partout ailleurs en somme", a conclu le ministre.

M. André Piché est catégorique

Nous avons foi en l'avenir de la province de Québec et du Canada

TROIS-RIVIÈRES (RN) — M. Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée, du Cap-de-la-Madeleine, a déclaré que les

travaux d'agrandissement de l'usine sont commencés depuis quelques jours, et que c'est l'entrepreneur Delmont Construction qui a obtenu le contrat des travaux d'agrandissement. Cette entreprise avait soumis la plus basse soumission à l'appel d'offres de la Société Reynolds.

qu'une amélioration soit apportée à ce problème".

Les autorités de la Société Reynolds prévoient que dès que les travaux d'agrandissement seront terminés, le personnel de l'usine sera augmenté de 60 à 70 hommes, et que ce nombre passera de 200 à 300 d'ici quatre ans.

années 1969-70 nos dépenses de capital dépasseront tout probablement \$6,000,000. Ajoutées au \$4,200,000 dépensées entre 1964 et 1969, nos investissements pour une période de 7 ans, se chiffrent à plus de \$10,000,000".

"Nous avons foi en l'avenir de notre Société, du Québec et du Canada et pour cette raison nous étudions déjà d'autres projets d'expansion qui s'élèveront à plusieurs millions de dollars", a conclu M. Piché, mettant ainsi fin à la période de questions allouée aux représentants de la presse.

L'UN et les élections partielles

Un fossé se creuse entre la vieille garde et les jeunes

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Les élections partielles devant donner un successeur à Me Yves Gahias comme député du comté de Trois-Rivières ne sont que pour l'automne comme la laisse entendre l'honorable Jean-Jacques Bertrand à Joliette, dimanche soir, mais déjà, une scission se dessine entre la vieille garde et la jeune génération.

M. Aimé Lefrançois, échevin chevronné de notre cité, n'a guère pris la cérémonie de sélection des délégués devant choisir le futur chef de l'Union nationale au congrès de juin. Ce vétéran de la politique municipale qui logne le siège laissé vacant par Me Yves Gahias prétend que l'assemblée de nomination des délégués avait été évincée par des tireurs de ficelles et que tout esprit démocratique s'était estompé.

M. Lefrançois ne se cache pas pour affirmer que lui et ses frères nombreux anis en ont plein le dos des intrigues des avocats qui sont omniprésents durant la période de la campagne électorale, mais se volatilisent le lendemain du scrutin.

Candidat

M. Lefrançois ne se soumettra pas au ballottage d'une convention qui d'après lui sera marquée du sceau de la partisannerie la plus flagrante comme le choix des délégués le fut. Il prétend être un grand ami des principes démocratiques et se déclare incapable d'accepter une convention dont la trame ne peut qu'avantager un privilège.

Mais l'échevin de Trois-Rivières ne passe pas par quatre chemins et déclare qu'il sera candidat de l'Union Nationale dans le comté de Trois-Rivières même s'il doit s'étiqueter comme indépendant. Ses amis et supporters, dit-il, le lui conseillent et il se dit certain de recueillir les grands honneurs d'une aventure électorale dans le comté de Trois-Rivières.

Comme des carpes

Quelle est la tendance des délégués à favoriser l'honorable Jean-Jacques Bertrand ou son principal adversaire, Me Jean-Guy Cardinal lors du congrès de l'Union nationale en vue du choix d'un chef? La plupart des délégués seniors sont muets comme une carpe. Certains détenant des positions à temps partiel distribuées par le gouvernement n'osent se compromettre à cause du danger de voir cette manne leur échapper advenant qu'ils misent sur le mauvais numéro.

Même si le clan Bertrand semble capter la faveur des plus âgés, le mystère le plus impenetrable entoure la décision des délégués féminins et des Juniors. L'honorable Cardinal emprunte à Pierre Elliott-Trudeau certains trucs modernes et dans le vent peut se gagner des amitiés. Une couple de jolies demoiselles choisies sur le volet font partie de son cortège, ayant pour mission d'accueillir les délégués avant que l'adversaire de M. Bertrand ne leur donne l'accolade.

Les idées émises par M. Cardinal, trouvent un terrain fertile particulièrement chez les jeunes délégués, mais les délégués seniors préfèrent s'entourer d'un mutisme certes mitigé mais quand même imperceptible. Le même phénomène se rencontre chez les délégués féminins qui cependant semblent se plaire énormément devant la personnalité du ministre de l'Éducation.

Il est certain que les partisans de l'Union nationale auront bien des plaies à soigner au cours des prochains mois car les bobos ne manquent pas. La vieille garde ne voudra pas céder devant la jeune génération et les stratèges auront fort à faire pour réconcilier les deux clans. Pourra-t-on accomplir en quelques mois, ce prodige que Duplessis aurait créé en vingt-quatre heures?

La rénovation urbaine

M. Arthur Milette pris à partie par le groupe des travailleurs de Desjardins

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Le groupe de Travailleurs récemment formé dans le secteur Notre-Dame de la Paix sous l'instigation de M. Marcel Desjardins de la Compagnie des Jeunes Canadiens conteste les prérogatives que s'arroge M. Arthur Milette, président du Comité de propriétaires et de locataires.

Une requête appuyée de la signature de vingt personnes déclare précisément que M. Milette reçoit personnellement toute la correspondance relative à la rénovation et qu'il est difficile d'en prendre connaissance.

"Il en est de même pour les informations qu'il reçoit verbalement de l'urbaniste et des fonctionnaires de la Société d'Habitation du Québec en conséquence on doute qu'il nous mette au courant de toutes les informations reçues de la municipalité et de la SHQ", ajoutent ces travailleurs.

Cette querelle intestine semble avoir pris naissance dans le refus de M. Milette de fournir des renseignements précis en répondant qu'il travaillait pour ses intérêts personnels. "Depuis la fondation de ce comité, on

entend parler seulement de finances, mais on voudrait prendre connaissance du plan de rénovation pour l'étudier et faire nos suggestions", écrit-on dans la pétition.

Le groupe de Travailleurs renie donc M. Arthur Milette et ne le considère plus comme président du comité de propriétaires et de locataires parce qu'il n'agit pas dans l'intérêt général. On lui reproche de plus d'avoir voulu limiter à cinq propriétaires et locataires le nombre des membres du comité chargé de faire l'enquête concernant l'échelle de loyers qui devrait être appliquée dans les habitations subventionnées par la SHQ.

La requête demande donc à la Société d'Habitation du Québec et au directeur du service d'Urbanisme de la cité, M. André Lamoignon de faire parvenir au groupe de Travailleurs toute correspondance ayant trait à la rénovation du secteur Notre-Dame de la Paix.

Circulation et stationnement

M. Philippe Ewart rencontrera demain les membres du conseil

TROIS-RIVIÈRES (FG) — L'ingénieur-conseil Philippe Ewart rencontrera les membres du conseil municipal, mercredi, à 2h de l'après-midi, pour commenter son rapport sur la circulation et le stationnement.

Nos édiles ont appris avec beaucoup de plaisir que l'ingénieur-conseil Ewart, un spécialiste des problèmes de circulation et de stationnement, viendrait lui-même discuter à cœur ouvert des recommandations qu'il a faites, à la suite d'une étude poussée de la situation à Trois-Rivières et plus particulièrement dans le centre-ville.

L'étude Ewart, a révélé hier après-midi, le gérant Roger Lord a coté exactement \$20,760.

Le conseiller Benoît Giguère a consenti, à la demande du maire René Matteau, à remettre à une prochaine séance l'adoption

du règlement approuvant le rapport Ewart et décrétant sa mise en application. Il a maintenu son avis de motion à l'agenda jusqu'à lundi prochain pour permettre à l'ingénieur-conseil Ewart de faire ses commentaires, dans l'intervalle, avant l'adoption du rapport.

Le conseiller Giguère, qui tient mordicus à l'adoption en bloc du rapport Ewart, s'est permis de prouver à ses collègues Gaston Vallières et Fernand Gouneau que le plan directeur d'Urbanisme avait été adopté sur division, le 3 février 1964. MM. Vallières et Gouneau avaient soutenu que ce plan d'urbanisme avait été accepté comme guide tout simplement. Cependant, le règlement 272 précise que le plan directeur d'urbanisme est absolument obligatoire. Il avait été préparé par l'atelier d'urbanisme Benoît Bégin.

CE SOIR

à 8h. p.m.

AU

Centre Culturel
CAP-DE-LA-MADELEINE

LE RAPPORT
DE LA
COMMISSION PREVOST

CONFÉRENCIER
M. Laurent Laplante,
Commissaire de la
Commission Prevost.

Entrée libre.

Sous les auspices de la
Société de Criminologie
du Québec

C'est un secret polichinelle

L'honnêteté existe encore de nos jours, même chez les jeunes. Un jeune homme du rang Saint-Alexis, à Saint-Louis-de-France, a trouvé une porte-monnaie alors qu'il arculait dans un sentier du Club de pêche Coa-Coa, en fin de semaine. Ce fait a été rapporté par le propriétaire de la porte-monnaie, M. Paul-E. Chabot, qui a voulu souligner le geste d'honnêteté du jeune Maltais qui s'empresse de lui remettre l'objet trouvé.

La décision de rayer du calendrier le nom de St-Georges amènera inévitablement la disparition de ce nom désignant une rue de Trois-Rivières. On ne sait pas quels étaient les intentions de nos ancêtres en affichant le nom de ce saint sans "s" à l'intersection des rues St-Olivier et St-Georges. Est-ce qu'on a voulu alors flatter les citoyens de langue anglaise? Personne ne peut répondre à une telle question, car les séparatistes étaient peu nombreux à cette époque.

La meilleure façon de faire pression est de démontrer ses talents et l'ensemble vocal d'André Bellefeuille en a profité pour rendre visite au conseil de ville de Trois-Rivières, lundi dernier. Cette chorale a interprété trois chansons populaires et les conseillers ont été fort impressionnés par ce mi-récital. Evidemment, M. Bellefeuille espère que le conseil de ville aura encore à la mémoire ce récita quand viendra le temps de prendre une décision devant une demande de subvention présentée par l'Institut de chant chorale des Gais Pinsons.

Le directeur athlétique Doug Thibeau du club Coeur à Tout, recommande fortement les bains de pieds à l'eau valée, pour le durcissement de la peau après une course. Si la "saumure" est trop concentrée et que des morceaux de peau tombent par terre... il est préférable de tout ramasser. On ne sait jamais, les martyrs de Coeur à Tout seront peut-être canonisés vu les quarante postes laissés vacants depuis peu...

Tout le monde connaît cette belle chanson folklorique "Salut ma grosse", une chanson de drave. Peu, cependant, savent d'où vient le mot Pitaone. Autrefois, les draveurs qui étaient au travail de longs mois sur les rivières, se rendaient se divertir à une ville qui s'appelait "Bytown" (Ottawa). Comme ils avaient beaucoup de plaisir, ils ont surnommé cette ville, "Happytown". Ce qui fait qu'on dit d'eux qu'ils allaient à Happytown, d'où à pitaone. Il faut dire, puisqu'il faut rendre à César ce qui est à César, que cette histoire fait partie du répertoire du Dr Conrad Godin.

Courrier Sud

Le club Optimiste de Nicolet a décidé, à son dernier souper hebdomadaire, de former une équipe de balle molle afin de participer à un tournoi de "slow-pitch" qui se déroulera à Joliette, les 19, 20 et 21 juin prochain, en même temps que le congrès de l'Union Nationale.

Les Optimistes de Nicolet laissent savoir qu'ils ont l'intention de présenter une formation impeccable lors du tournoi de "Slow-Pitch", organisé uniquement pour les clubs Optimistes de la province. Selon certains membres, Nicolet devrait être l'équipe à battre, cette année, après avoir fait assez belle figure, l'an dernier.

Le docteur Roger Roy, de Nicolet, qui est un membre Richelieu assez assidu aux soupers hebdomadaires du club, a été nommé dernièrement directeur de l'organisme. Il succède à un autre confrère, le docteur Gérard Bélanger, qui a été promu à la vice-présidence, poste qu'occupait le docteur Paul Piché, anciennement de Nicolet et maintenant installé à Québec. Tout ceci pour vous dire que c'est avec plaisir que le docteur Roger Roy a été accepté au sein de l'exécutif du club Richelieu de Nicolet. "Je tâcherai d'être à la hauteur de mes responsabilités", de souligner le docteur Roy.

Le club Optimiste Sorel-Tracy, a tenu, vendredi et samedi derniers, son GAZORAMA, dans le but de recueillir des fonds pour son œuvre humanitaire auprès de la jeunesse. Le président du club, M. Jean-Claude Châtigny a précisé que les profits réalisés avec ce gazorama servent à l'organisation de loisirs pour les jeunes et à prévenir ainsi la délinquance juvénile. Ce gazorama s'est déroulé à la station de service Gulf-Raymond Bouvier, à l'entrée du pont Turcotte à Tracy.

Les propriétaires de chiens de Saint-Joseph de Sorel sont priés de prendre note que les permis de chiens pour 1969 sont actuellement en vente à l'hôtel de ville. Le coût est maintenant de \$3 pour un chien comme pour une chienne. Ces permis peuvent être obtenus à l'hôtel de ville de Saint-Joseph de Sorel, du lundi au vendredi, aux heures de bureau.

Le rapport de la Cour municipale de la ville de Tracy souligne que durant le mois d'avril dernier, la Société municipale a émis 146 avis d'infraction pour différents délits relativement aux règlements municipaux. De ce nombre, seulement 18 avis demeurent impayés. Depuis janvier dernier, 27 causes sont demeurées impayées. Soulignons que la Cour municipale de Tracy est dirigée depuis le début de mai par le nouveau juge municipal Me Roger Gagné, avocat.

Le premier cette année

Des émissions de CJSO captées en Hollande

SOREL (L.B.) — Même si le poste CJSO continue toujours à desservir son fidèle auditoire de la région de Sorel, il n'en demeure pas moins qu'à certaines occasions durant l'année, des rapports qui parviennent aux bureaux, indiquent que les émissions peuvent également être captées outre Atlantique par certains appareils récepteurs fonctionnant sur les ondes moyennes.

C'est ainsi par exemple que nous recevons ces jours derniers un avis de réception en provenance de Haarlem, ville importante de la Hollande. Un jeune opérateur-radio, a fait parvenir un rapport prouvant qu'il a bel et bien capté une partie des émissions transmises dans l'après-midi du 26 avril dernier.

Encore une fois, ce n'est pas là un précédent pour CJSO, puisqu'un premier rapport de réception venant d'Europe était parvenu de Brighton, Angleterre, en janvier 1965 et peu après deux autres lettres de ce même pays. En 1966, quatre rapports parvenaient de la Suède. En 1968, CJSO était capté de la même façon en Finlande, toutefois, ce rapport qui parvient maintenant de Haarlem est le premier de ce genre, et le seul reçu de la Hollande jusqu'à ce jour.

Incendie dans un entrepôt de la compagnie Gilles Forest

Pertes de \$150,000 par le feu



C'EST TOUT CE QUI RESTAIT DIMANCHE MATIN de l'entrepôt de Gilles Forest et Compagnie Limitée, situé sur la rue St-Jacques près du nouveau pont Sorel-Tracy. Un incendie, qui s'est déclaré vers minuit samedi soir, a détruit deux yachts de plaisance, une vieille Ford '69 de même que la machinerie et l'équipement de l'atelier mécanique Robert Côté. Les dommages sont évalués provisoirement à quelque \$150,000.

TRACY (L.B.) — Un incendie a rasé au sol un entrepôt de Gilles Forest et Compagnie Limitée, situé sur la rue Saint-Jacques, près du nouveau pont Sorel-Tracy. Les dommages sont évalués provisoirement à \$150,000.

Une explosion, dont on ignore encore l'origine, a été la cause de ce désastre. Ce n'est pas la bâtisse elle-même qui a subi l'importance des pertes, mais les instruments de machinistes et les bateaux qui y étaient entreposés.

Ainsi, M. Robert Côté, propriétaire de l'atelier mécanique du même nom, y a perdu pour environ \$100,000 d'instruments de machineries et d'équipements. M. Côté, qui avait sa boutique au 1715 rue Saint-Jacques, était installé dans l'entrepôt de Gilles, depuis que son atelier avait été exproprié pour la construction du nouveau pont et l'aménagement des approches de ce pont.

Ont également été brûlés dans cet incendie, qui a débuté samedi soir, vers minuit, deux yachts de plaisance, l'un de \$25,000 et l'autre de \$15,000. Les bateaux appartenaient à MM. Gilles Forest et Jean-Louis Lessard, entrepreneur en construction.

Il y avait également à l'intérieur de l'entrepôt détruit, une vieille auto Ford 1929, propriété de M. Gilles Forest. Les flammes se sont propa-

gées très rapidement et rien n'a pu être sauvé.

On a craint un moment pour les maisons environnantes. C'est pourquoi le directeur des incendies de Tracy, M. Charles Vaillancourt, qui dirigeait les sapeurs, a fait appel aux pompiers de la ville de Sorel. Aidé par le vent qui soufflait en sens contraire, l'incendie a pu être circonscrit à l'entrepôt Forest.

Un autre entrepôt qui était voisin a pu être épargné. Il était rempli de meubles neufs, appartenant au magasin de meubles Guy Poisson de Tracy.

On rapporte que les deux yachts avaient passé la journée de samedi à l'extérieur de la bâtisse, des hommes procédant à des réparations d'usage avant de les mettre à l'eau. Ce n'est que vers six heures qu'on décida de les remettre à l'intérieur pour la fin de semaine.

Amélioration de la circulation

Des feux de circulation à la sortie du nouveau pont

SOREL (L.B.) — Le ministère provincial de la Voirie a décidé de procéder à l'installation de feux de circulation sur le Chemin Saint-Ours, à Sorel, à la sortie du nouveau pont Sorel-Tracy. Les poteaux sont déjà posés et l'on croit que ces feux pourront fonctionner très bientôt.

Cette mesure a été prise pour améliorer la circulation à la sortie du pont en attendant la fin des travaux d'aménagement des approches du nouveau pont. On procédera également à l'amélioration de l'éclairage des approches temporaires du pont Chemin Saint-Roch, en face du club de golf "Les Dunes", de Sorel-Tracy.

Les membres du conseil veulent par cette mesure obliger les automobilistes à ralentir dans ce secteur, où la circulation est dense et les piétons très nombreux, tout au long de la saison de golf.

D'autre part, les signaux d'arrêt qui avaient été installés sur la rue Marquette, à l'intersection de la rue Saint-Louis, ont été enlevés, puisque le boulevard Saint-Louis, reliant le nouveau pont Sorel-Tracy à la route no 3, est maintenant ouvert à la circulation.

En octobre à Sorel

Congrès des associations parents-maitres-étudiants

SOREL (L.B.) — Les transformations rapides et essouffantes qui s'effectuent dans tous les domaines de l'activité humaine et de la pensée obligent tous les groupes intermédiaires à remettre à jour leurs objectifs, leurs modes d'action et à trouver un rythme de mouvement au moins équivalent à la vitesse de changement de la société dans laquelle ils s'insèrent. Leur efficacité et leur raison d'être exigent des modifications radicales.

Le comité d'organisation du congrès provincial des Associations parents-maitres-étudiants s'interrogeait, lors de sa dernière assemblée, sur le choix d'un thème permettant un travail constructif ayant une portée dans l'élaboration d'une société nouvelle et moderne. Le congrès, qui se déroulera à Sorel, à l'automne, devra-t-il centrer sa recherche sur les problèmes des parents d'aujourd'hui ou se préoccuper des problèmes des jeunes?

Le conseil provincial des Associations parents-maitres-étudiants, sous la présidence de Mme Lise Grimard, décidera à sa réunion mensuelle, du choix du thème et prendra connaissance du travail d'organisation réalisé jusqu'à maintenant pour la préparation du congrès d'octobre, qui se tiendra à Sorel cette année.

En plus d'un magnifique kiosque

L'AFEAS présentera un défilé de mode lors de l'Expo-Futurama

NICOLET (R.L.) — Le cercle de l'AFEAS de Nicolet présentera un magnifique défilé de mode, jeudi, le 5 juin prochain, dans le cadre de l'Expo-Futurama. Ce défilé revêtira un caractère et un cachet particulier car chacun des 30 mannequins portera des pièces de sa propre confection.

La commentatrice de ce défilé de mode sera nulle autre que Mme Françoise Gaudet-Smet, figure avantageusement connue de la région et des téléspectateurs.

Les membres de l'AFEAS au cours des dernières semaines, ont confectionné des vêtements tissés, crochétés et tricôtés à la main.

En plus d'organiser ce défilé

de mode qui ne manquera pas de plaire à la population, les membres de l'AFEAS de Nicolet auront un kiosque à l'Expo-Futurama. Ce kiosque sera le restaurant de l'arena.

Les visiteurs pourront y voir toutes sortes de travaux manuels, partant des peintures aux poupées faites à la maison.

Un métier à tisser sera exposé dans le kiosque de cette association et il sera à la disposition des visiteurs qui se rendront nombreux à Expo-Futurama.

ma. Entre autres le public pourra admirer des superbes peintures qui sont les œuvres de trois religieuses de Nicolet, Rev. Soeurs Monique Mercier, Jeanne Vanasse et Luce Scalabrini.

D'autre part, dans ce kiosque seront exposés les dessins des élèves de SOEUR Luce Scalabrini, qui donnait des cours d'art plastique aux adultes.

Les jeunes de l'école Curé-Brassard, de Nicolet, exposeront plusieurs dessins, tandis

que les élèves de l'école d'arts et métiers de la polyvalente Jean-Nicolet exposeront également des travaux effectués au cours de l'année.

En somme, le cercle de l'AFEAS de Nicolet aura la participation d'une cinquantaine d'exposants pour son kiosque à l'Expo-Futurama et le visiteur pourra voir entre autres, des travaux tissés et faits à l'aiguille, des peintures, des sculptures, des travaux sur bois ainsi que des poupées faites à la maison.

L'objectif de la campagne du Richelieu est fixé à \$700

NICOLET (R.L.) — La campagne annuelle du club Richelieu de Nicolet aura lieu, cette année, le premier juin, et la population sera de nouveau invitée à encourager généreusement l'organisme en se procurant leur canne de bonbon.



Dr Gérard Bélanger

La vente de la canne de bonbon, dont les profits sont entièrement versés à l'enfance déshéritée, se fera aux portes des églises, à chacune des messes dominicales, à la Cathédrale et à la chapelle du Port St-François.

L'an dernier, le club Richelieu de Nicolet avait recueilli la

somme de \$465, mais comme les besoins se font beaucoup plus pressants, d'année en année, l'objectif de cette année a été fixé à \$700.

Le Dr Gérard Bélanger, vice-président du club, a été dernièrement chargé de cette campagne annuelle et en sa qualité de président de la souscription, il invite la population à venir en aide à l'enfance déshéritée en se procurant la canne de bonbon qui sera offerte par les membres, dimanche, le 1er juin prochain.

Dans son message à la population de Nicolet, le président de cette campagne annuelle de souscription rappelle que, l'an dernier, la famille nicolétaine avait été très généreuse mais que les besoins toujours grandissants, de même que les demandes parfois urgentes, obligent le public à redoubler d'effort, cette année.

"En ce jour du 1er juin 1969, nous comptons encore une fois sur la grande générosité de la population de Nicolet et que le Richelieu sera au rendez-vous de l'aide à l'enfance déshéritée", de dire le Dr Bélanger.

15,542 nouveaux logements au cours du mois d'avril

OTTAWA (P.C.) — On a procédé à la mise en chantier de 15,542 nouvelles unités de logement au cours du mois d'avril, signalait hier la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Ce chiffre représente une augmentation de 30,8 pour cent sur celui du même mois de 1968.

Compte tenu des facteurs saisonniers, la mise en chantier dans toutes les régions du Canada s'établissait à un taux annuel de 267,100 unités en avril.

Durant les quatre premiers mois de l'année, la mise en chantier d'habitation dans les centres urbains s'est chiffrée par 49,499 unités, soit 14,900 unités de plus qu'en 1968.



(Photo Pierre Wibaout)

Premier prix à un concours d'art plastique

UN ELEVE DE PIERREVILLE effectuera prochainement un voyage en Europe, après avoir mérité le premier prix à un concours d'art plastique. Il s'agit de Michel Boisvert, élève de Secondaire V à l'école polyvalente Jean-Nicolet. La sculpture qu'il a réalisée repose présentement au musée d'art contemporain, à Paris. Sur la photo, de

gauche à droite, Michel Boisvert, l'heureux gagnant, qui s'entretient avec son professeur, Rev. Soeur Luce Scalabrini, des Soeurs de l'Assomption de Nicolet et Michel Bourdeau, qui a terminé au second rang du même concours et dont la murale en émail sur cuivre est également en montre à Paris.

POUR
RÉALISER
MON RÊVE
PRM
PRÊT ASSURÉ
PRÊT ASSURÉ
REMBOURSABLE PAR
MENSUALITÉS

Les voyages, dit-on, forment la jeunesse et gardent jeunes tous ceux qui, à l'occasion, vont sous d'autres cieux. "Pour Réaliser Mon rêve d'aller visiter l'étranger, dit-elle, rien de tel qu'un prêt assuré PRM". Aussitôt dit, aussitôt fait et Micheline s'envole grâce à la BCN.

Quel que soit votre rêve, quel que soit votre projet, consultez votre ami-conseiller, le gérant de succursale BCN, sur les prêts assurés PRM, sur tout autre prêt personnel et sur les prêts hypothécaires BCN.

Consultez la BCN...

QUEL QUE SOIT VOTRE BESOIN

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire ses clients

Confiance entière à M. Masse

La grève des maîtres plongerait le Québec dans un chaos social

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Lors de sa brève visite à Joliette dimanche soir dernier, le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Jean-Jacques Bertrand a profité de quelques moments de liberté pour accorder une conférence de presse aux journalistes qui s'étaient rassemblés à cette occasion.

M. Bertrand a tout d'abord mentionné qu'il n'y aurait pas d'élections générales au cours de l'automne prochain à moins qu'il ne se produise quelque événement extraordinaire. Il a rajouté qu'il n'appartenait pas à lui seul de prendre une décision mais bien à tous les ministres réunis en conseil.

Les enseignants

Interrogé sur le conflit qui oppose présentement la Corporation des enseignants du Québec avec la Fédération des commissions scolaires, le premier ministre a déclaré que le conseil des ministres avait mis sa confiance entière en l'honorable Marcel Masse.

"La masse salariale des enseignants, de poursuivre, M. Bertrand est de 194 millions pour une période de 3 ans et sur le point de vue des finances, nous ne pouvons pas accorder davantage. Le gouvernement consacre une somme de 875 millions au système scolaire, à tous les niveaux, de sorte que nous croyons que la population en a assez à payer. Les taxes scolaires rapportent quelque 450 millions de sorte que nous croyons qu'un montant de \$1-300.000.000 est assez élevé. Après avoir établi les priorités du budget, nous en sommes venus à la conclusion que nous ne pouvons aller au-delà".

Le premier ministre Bertrand demande à M. Raymond Lalonde de mettre de côté ce ton arrogant dont il use envers les personnes qui ne sont pas d'accord avec lui et de s'asseoir autour d'une table afin de discuter. Il veut de ce dernier qu'il cesse cette lutte permanente.

Questionné sur les conséquences d'une démission des enseignants, le premier ministre a rétorqué qu'une "grève des maîtres plongerait le Québec dans un chaos social" et qu'il a fortement l'impression que "le poids de l'opinion publique va intervenir dans ce conflit".

Aux personnes qui sont d'avis que le gouvernement devrait

adopter une loi pour mettre un frein à ces discussions, M. Bertrand répond que "ce n'est pas la loi le meilleur moyen et que les professeurs devraient démon-



M. Jean-Jacques Bertrand

trer qu'ils sont capables de régler leurs affaires".

Pour M. Bertrand, il n'existe pas de solution miracle au problème; il ne faut que de la bonne volonté et de la compréhension.

La France

En ce qui a trait aux relations que le Québec maintient avec la France, le premier ministre de la province est d'avis qu'il existe des intérêts primordiaux à maintenir ces relations tant

sur le plan culturel que sur le point de vue des langues.

Il demande par le fait même à la population d'être patiente, surtout en ce qui concerne les discussions pour notre constitution. "Lorsqu'il y a de la survie d'un peuple, de poursuivre M. Bertrand, il vaut mieux y aller tranquillement que trop vite".

Les parcs nationaux

Par la suite, le premier ministre de la province, à une question que nous lui posions, a déclaré qu'il ne croyait pas que le gouvernement d'Ottawa ait assez de possibilités financières pour aménager un nouveau parc national dans la province de Québec.

Rappelant les difficultés qui se sont présentées dans le cas du parc Forillon, M. Bertrand a dit que le gouvernement du Québec était toujours prêt à coopérer dans ces cas.

Pour ce qui est de l'établissement d'un parc dans la Mauricie, le premier ministre semble pessimiste, considérant que la majeure partie des boisés servent à des exploitations forestières.

Cette question est revenue sur le tapis à la suite d'un éditorial de M. Sylvio Saint-Amant, paru dans Le Nouvelliste, la semaine dernière, soulevant ce point.



(Photo: Léon Savard)

UNE FRANCHISE POIGNEE DE MAINS entre les délégués et le premier ministre a marqué la visite de M. Jean-Jacques Bertrand qui se présente de nouveau au titre de

chef de l'Union nationale. M. Laurent Lalonde à gauche a toujours été un unioniste convaincu puisqu'il a été l'organisateur en chef du député Pierre Roy.

Mercredi soir prochain

Des élections au bureau de direction de la Chambre de commerce de notre cité

JOLIETTE (C.V.) — C'est mercredi soir prochain, à l'hôtel Château Windsor, que se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de la cité du district de Joliette.

A cette occasion, on procédera à l'élection du bureau de direction pour l'année 1969-1970. Tous les membres sont sortant de charge. Cette année, la présidence était assumée par M. Gilles Varin tandis que M. Jean-Marc Bertrand le secondait

dans sa tâche. M. Claude Amyot avait été choisi à titre de secrétaire-trésorier.

Treize autres directeurs terminent également leur terme. Il s'agit de MM. Thomas L. Aldrich, Roch Malo, Jacques Martin, Guy Bertrand, Robert Quenneville, Marcel Brissette, Yvon Richard, Charles Robillard, Jacques Laporte, Raymond Saint-Amant, Jean-Guy Nadon, Jean Malo, et Jacques Perreault.

Un concert sur la place de l'Esplanade jeudi soir

JOLIETTE (P.G.) — La population de Joliette et des environs est cordialement invitée à participer au grand concert que présentera l'Harmonie scolaire de Joliette jeudi soir sur l'esplanade.

On sait que l'Harmonie est composée de 45 musiciens sous la direction du révérend Père Roland Brunelle C.S.V. qui se dévoue à la cause musicale depuis de nombreuses années à Joliette.

C'est peut-être le plus beau groupe jamais présenté à Joliette selon le Père Brunelle et la population devrait se faire un devoir d'assister à ce concert qui

permettra ainsi à ceux qui seront présents de juger de ses avancées.

Une estrade sera placée sur l'esplanade et les musiciens pourront y prendre place.

Comme jeudi soir est soir de magasinage à Joliette il ne faudrait pas être surpris que l'assistance soit nombreuse et il en viendra de toute la région car l'Harmonie scolaire groupe des membres qui sont recrutés au niveau scolaire mais qui viennent de différentes places de la région Lanaudière.

Ce concert débutera à 7h.30 p.m. et tous sont cordialement invités.

En furetant dans Joliette

Ne laissez jamais trainer les choses. Je connais au moins un ouvrier qui mettra en pratique ce dicton à la suite d'une expérience personnelle. On sait que la Mercerie Roger Pauze a effectué des réparations. Or, notre type travaillait à l'extérieur avec une belle et étincelante échelle d'aluminium. Il avait laissé un paquet de clous à l'intérieur de l'édifice. C'est en revenant les chercher (juste le temps d'entrer et sortir) que cet ouvrier a constaté la disparition de son échelle.

Bien plus surprenant peut-être le monde. Au cours de la récente fin de semaine, j'étais à déguster un poulet dans un restaurant spécialisé lorsque je vis entrer un autre client qui venait dans le même but. Son accoutrement attira mon attention ainsi que celle de ma compagne car le type en question était tout simplement... En robe de chambre. Une chance que nous n'étions pas en hiver.

Les propriétaires de l'Hôtel Windsor, MM. Richard et Robitaille, sont des personnes qui, malgré une certaine concurrence avec les autres hôteliers, savent quand même apparaître aux réunions. Ainsi, lors d'une fête à l'occasion du mariage d'Aime Boivin, de la Station CJLM, ils se sont tous deux rendus à l'hôtel du Grand Nord, rendre visite au propriétaire M. Maurice Rivest. Ce dernier faisait souvent de même alors qu'il se rendait au club Bourguignon, à l'hôtel Joliette, de l'ami Simon Chaput. La concurrence ne signifie donc pas la guerre et ces hôteliers nous le montrent admirablement. Avis à certains.

Surtout pour les jeunes

Un juge a parfois à rendre des sentences difficiles

JOLIETTE (C.V.) — Les cas de délinquance juvénile augmentent de jour en jour. C'est un fait que personne ne peut nier. Puisqu'il ne nous est pas permis de parler de ces délits, nous nous dirigerons vers la Cour des Sessions de la Paix et là, nous remarquerons le nombre de causes dont les fautes sont nombreuses. Au cours de la journée de lundi, plusieurs causes ont été entendues et dans beaucoup, les fautes étaient des jeunes.

La plupart arrivent à la sans dossier et souvent ils disent qu'ils ont agi sous l'influence de la boisson. Quelle excuse! Le juge qui préside à ces sessions se trouve dans un grand embarras, à savoir: le faut-il estimer réhabilitable ou est-ce un cas de récidive? Et il doit rendre son jugement en conséquence.

Vol par effraction

Ils sont trois, assis dans la boîte des accusés. L'un est âgé de 20 ans, les deux autres en ont 18. Leur faute? Deux vols par effraction dans des chalets à Saint-Jean-de-Matha.

Le fruit du bûlin consiste en des accessoires de pêche. Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, les délits auraient été commis vers les deux heures du matin. Quatre heures plus tard, ils péchaient. L'un

des propriétaires de chalet qui revenaient de Montréal les aperçut et en avisa les policiers. Deux agents de la Sûreté du Québec se rendent sur les lieux et l'agent Denis Vézina poursuit l'enquête.

Dans leur cas, le juge doit-il user de clémence? Cette question, le juge George Sylvestre se la pose à chacune des fois où il avait dit non à la demande du procureur à l'effet d'imposer une semaine de prison à deux jeunes de 18 ans pour le vol d'objets de valeur car c'est un vol à la mode. Mais dans la situation présente, que faire?

La prison, ce n'est pas un endroit où il existe une promiscuité favorable à l'éclatement des vertus, ce n'est pas non plus, un lieu où l'on doit reciter le chapelet, tous les soirs, à sept heures. Mais, lorsqu'on est rendu à enfoncer deux camps, c'est beaucoup plus sérieux que de voler des bijoux de valeur.

Il en est donc arrivé à la conclusion d'imposer une sentence de huit jours, ce qui est très peu. Il avait cependant les accusés de ne plus jamais se présenter devant un tribunal, car cette fois, ils auront un dossier.

Les trois jeunes hommes ont donc pris le chemin des cellules pour y faire un genre de retraite forcée, pour réfléchir à leurs actes.

M. J. Serge Robert est élu à la présidence du club

JOLIETTE (C.V.) — Les élections du club Personnalité, de Joliette, se sont tenues la semaine dernière au restaurant Kambo. A cette occasion, M. J. Serge Robert, a été élu à la présidence du club, en remplacement de M. Claude Charbonneau. M. Charbonneau occupe donc le poste de président ex-officio.

M. Robert sera assisté par sept directeurs. Ce sont Monique Maynard, Thérèse Bélair, Denise Grégoire, Nicole Perreault, Roger Chaput, Wilfrid Degrandpré et Albert Houde.

Le terme du président Robert sera d'un an, soit pour la période allant de mai 1969 à avril 1970.

Les loisirs à Joliette

Centre des Loisirs

7h. p.m. — Cours de natation, Josette Desrosiers
7h.30 p.m. — Pratique de JUDO
7h.30 p.m. — Badminton
8h. p.m. — Bain public
9h.30 p.m. — Cours de natation

Bibliothèque

Adultes

9h. am.m. à 12h. a.m.
1h. p.m. à 6h. p.m.
7h.30 p.m. à 9h.30 p.m.

Enfants

4h. p.m. à 6h. p.m.

Arène

7h. p.m. — Pratique de tennis

Stade

Pratique de balle

Les jeunes sont catégoriques

Il n'y a pas de loisirs à Joliette

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — On dit que nous entrons graduellement dans la civilisation des loisirs. Ces derniers occupent une place de plus en plus importante dans la vie des citoyens. Les heures de travail, durant la semaine, diminuent à chacune des nouvelles conventions de travail, les retraites sont devancées, bref, la population doit affronter une nouvelle activité: celle de passer son temps.

Mais, à Joliette, quelles sont les activités qui occupent la population, les jeunes surtout. Nous nous sommes rendus sur la place de l'Esplanade où nous avons remarqué que la principale activité des gens qui s'y trouvaient consistait à s'asseoir sur un banc et discuter. De toute façon, voici leur propos sur les loisirs pour les jeunes:

de la réorganisation de ces loisirs en autant que ce ne soit pas des soirées passées à discuter sur des sujets. Pour nous, il faut que ça brasse".

M. Yves Laporte, vendeur, Joliette

"A mon avis, ce sont les têtes dirigeantes qui manquent dans



Mlle Céline Murry

cela. On consacre un budget à l'organisation des loisirs et on s'en sert pour d'autres fins. A Joliette, il n'y a pas assez de loisirs. La principale activité consiste à venir faire un tour sur l'Esplanade.

Il y a peut-être un manque chez les jeunes qui sont quelque peu gâtés et qui préfèrent flâner. Je crois que la solution à ce problème serait que le gouvernement provincial consacre plus d'argent à la pratique du

écoles a été arrêtée parce que les commissaires voulaient que toutes les lumières demeurent allumées. Il faut une certaine ambiance dans ces soirées de danse. Je crois qu'elles devraient revenir, qu'il y ait un comité de Loisirs de former réunissant des jeunes et des plus vieux. On ne fait rien pour occuper les jeunes et ceux-ci n'ont d'autres solutions que de se promener sur l'Esplanade ou dans les magasins. "A moins qu'ils ne se rendent dans les hôtels..."

M. Georges-Albert Bernard, opérateur, Joliette



M. Michel Gosselin

"Il y a des loisirs pour les jeunes et ce sont eux qui ne savent pas les apprécier. L'été, ils peuvent pratiquer des sports mais ne le font pas. Le sport est le meilleur moyen d'occuper ses loisirs. Avant, les jeunes se rassemblaient pour s'amuser; aujourd'hui, ils préfèrent s'en aller en dehors. C'est une situation qui est anormale et qu'il faudrait corriger".

Mlle Francine Lacombe, professeur, Joliette

"Joliette n'est pas tellement avancée dans l'organisation des loisirs et il y aurait beaucoup de progrès à faire. Des soirées de

danse ont été organisées et j'ignore pourquoi, elles ont été arrêtées. Cependant, je présume qu'on est un peu trop sévère à l'endroit de ces jeunes car il



M. Georges-Albert Bernard

doit régner une certaine atmosphère dans ces salles de danse. Les plus jeunes pratiquent des sports mais des qu'ils sont adolescents, leur principale activité consiste en une marche sur



Mlle Francine Lacombe

l'Esplanade. Je crois que les jeunes entreraient dans le coup si on avait une bonne organisation. Pour ce qui est des soirées de danse, je crois qu'il doit y avoir un comité de surveillance mais il faudrait pas qu'il y ait une atmosphère de couvent".

L'Ontario manque de vins européens

TORONTO (P.C.) — C'est à cause de la grève de l'an dernier à la Régie des Alcools du Québec que l'Ontario manque de vins européens, déclarait en fin de semaine un porte-parole de la Régie des Alcools d'Ontario.

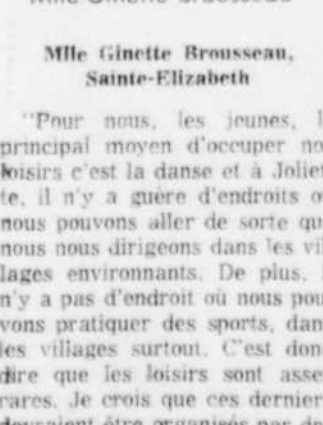
"Les Québécois sont de grands amateurs de vins et ils ont complètement siphonné notre approvisionnement de vins de table", a ajouté le porte-parole. Pendant la grève de la Régie, les Québécois se rendaient en Ontario pour s'approvisionner

en vins, de sorte que les prévisions que les autorités ont faites pendant l'hiver dernier se sont avérées inexactes.

La Régie ne peut renouveler son vin que pendant les mois d'été parce que les bons vins souffrent des traverses d'hiver effectuées sur l'Atlantique. Les bateaux français, allemands et italiens sont attendus dans deux ou trois semaines. Le réapprovisionnement prendra plusieurs mois.



Mlle Ginette Brousseau



Mlle Ginette Brousseau, Sainte-Elizabeth

"Pour nous, les jeunes, le principal moyen d'occuper nos loisirs c'est la danse et à Joliette, il n'y a guère d'endroits où nous pouvons aller de sorte que nous nous dirigeons dans les villages environnants. De plus, il n'y a pas d'endroit où nous pouvons pratiquer des sports, dans les villages surtout. C'est donc dire que les loisirs sont assez rares. Je crois que ces derniers devraient être organisés par des personnes dans la vingtaine mais qu'on devrait cependant s'en occuper".

Mlle Céline Murry, Sainte-Elizabeth

"Je partage l'opinion de Ginette sur la question des loisirs. C'est pas mal tranquille et à part la danse et le cinéma, il n'y a pas grand chose. Je serais pour les loisirs organisés en autant qu'ils soient faits pour nous. Je sais qu'il y a déjà eu des organisations mais je crois qu'il n'y a peut-être pas assez eu de publicité. Je serais donc en faveur



Mlle Ginette Brousseau, Sainte-Elizabeth

sport. Si telle chose se produisait, on en serait pas à flâner sur l'Esplanade à partir de dix ans".

M. Michel Gosselin, radiologiste, Joliette

"Les Loisirs à Joliette" est une chose nulle. Par le passé, il y avait des organismes de fonder pour organiser les loisirs pour les jeunes mais il s'est trouvé toujours quelqu'un pour mettre des bâtons dans les roues. Ainsi, la danse dans les

Dans le lac St-Pierre

On tentera de renflouer la drague

LOUISEVILLE (M.B.) — Au cours de la semaine du 25 mai, il se pourrait fort

Des classes accélérées?

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors de la dernière réunion de la Commission de Grand-Pré, on a discuté des possibilités de classes accélérées et il semble que notre ville ait des possibilités de réaliser ce système au cours de l'année scolaire 1969-70.

Ces nouvelles dispositions se produiraient pour les classes mixtes des 5, 6 et 7e années.

Selon les renseignements fournis, on pourrait ainsi gagner beaucoup de temps chez les élèves et, du même coup, faire en un an ce qui normalement s'accomplit en deux ans.

De toute façon, il est plus que probable que le système sera mis à l'essai dès l'ouverture des écoles, en 69-70.

bien que le chaland-dragueur qui a sombré, il y a déjà plusieurs jours, dans le lac St-Pierre, au nord du chenal, face aux toits de la Canadian Marconi, de Yamachiche, soit renfloué, avec tout son équipement.

Présentement, le propriétaire, M. Paul-Émile Caron, de Louiseville, est à exécuter un contrat de dragage, sur le fleuve à St-Ours-sur-Richelieu, mais ce travail ne devrait pas durer plus d'une semaine, nous a-t-on dit.

Depuis cette aventure maritime, le niveau de l'eau, sur le lac St-Pierre, quoique encore assez haut, a cependant baissé un peu, et l'on peut apercevoir la partie supérieure du chaland qui émerge "faiblement" au dessus de l'eau.

Une fois de retour de l'entreprise à St-Ours, on se mettra à l'oeuvre dans

cette ultime tentative de renflouer cette valeur de \$125,000 qui gît au fond du lac St-Pierre.

Avec un équipement qui permettra d'alléger le chaland de son eau, on pourrait remettre à flot cette masse qui mesure 30X101 pieds, et qui devra subir, par la suite, un nettoyage en règle et une mise au point de tout son système afin de pouvoir être utilisé de nouveau.

De toute façon, d'ici quelques jours, la manœuvre devrait être complétée et le chaland-dragueur ramené à "bon port".

Au couvent

Deux classes louées à la De Grandpré

MASKINONGE (M.B.) — Deux classes du couvent de cette localité seront louées à la commission scolaire de Grand-Pré pour l'année 1969-70.

Le montant du loyer sera de mille dollars annuellement.

Si on n'avait pris semblables dispositions, le couvent aurait été fermé à l'enseignement, pour la première fois de son histoire.

D'autre part, l'école du bas de la rivière sera aussi fermée et les élèves fréquenteront une des maisons d'enseignement de Maskinongé.

Le couvent était dirigé par les RR. SS. des saints noms de Jésus et de Marie.



(Photo Lapointe)

Convention de travail des concierges d'écoles

LE SYNDICAT DES CONCIERGES D'ÉCOLES DE LOUISEVILLE, local 1162, a signé une convention de travail avec les bureaux de la municipalité scolaire de Grand-Pré. Sur la photo, de gauche à droite, 1ère rangée: MM. Claude Ducharme, de Montréal, conseiller technique du syndicat de la Fonction publique, Roland Gagnon, président du syndicat des concierges; Cyrille Blais, négociateur, président à la de Grand-Pré; André Montour de Trois-Rivières,

négociateur pour l'association des commissions scolaires; J.-A. Lupien, négociateur pour l'association des commissions scolaires de Louiseville; 2ème rangée: MM. Fernand Bellemare, vice-président du syndicat; Gaston Fleury, négociateur pour la commission scolaire de Grand-Pré, de Louiseville, André Masson, agent d'affaires pour le syndicat de la Fonction publique de Louiseville.

La Domtar construit de nouvelles routes

Près de 27,000 cordes de bois de pulpe proviennent de St-Alexis

TROIS-RIVIERES — Le camp de la société forestière Domtar, à St-Alexis des Monts, a commencé sa saison de coupe après un retard d'une semaine causé par la crue des eaux, nous fait part M. R. L. B. Hunter, directeur régional de la division de

Trois-Rivières. L'objectif de coupe est cette année de 27,000 cordes de bois de pulpe en longueurs de quatre pieds. Cette quantité ne représente que 10 pour cent des besoins de la papeterie de Trois-Rivières mais cette activité

constitue un facteur important dans la vie communautaire de St-Alexis-des-Monts.

Les employés habitent tous la région, ce qui leur permet de rentrer au foyer en auto après leur journée de travail.

Les travaux ont été confiés à quatre entrepreneurs indépendants qui devront couper et transporter le bois à la papeterie de Trois-Rivières.

Le procédé de coupe est conventionnel et ne requiert aucun outillage lourd. Les hommes coupent le bois à la scie mécanique en longueurs de quatre pieds qui sont ensuite acheminées jusqu'à la route principale par petits tracteurs, puis chargées à bord de camions et expédiées à la papeterie.

La coupe et la livraison du bois à la papeterie peuvent prendre de six à sept jours. Il est également possible qu'en quatre semaines, ce bois de pulpe

ait été transformé en papier-journal. Il peut aussi arriver que le papier-journal des journaux vendus dans les kiosques soit le produit de bois coupé dans la forêt quelque six semaines plus tôt. Il fallait autrefois de six à huit mois pour acheminer le bois par eau jusqu'à la papeterie.

Réseau Routier

La Société forestière Domtar entreprendra la construction d'une section additionnelle de plusieurs milles de longueur à son réseau routier de 30 milles dans les terrains de St-Alexis. Une route d'accès supplémentaire de six milles pénétrera jusqu'au point le plus au nord des terrains.

L'exploitation de St-Alexis occupera un maximum de 250 employés cette année. La valeur du bois expédié à la papeterie de Trois-Rivières est d'environ \$750,000, la majorité de cette somme étant répartie en gages et salaires.

La tendance est à l'école mixte

LOUISEVILLE (M.B.) — Avec les exigences des normes ou nombre d'élèves requis pour une classe, par le ministère de l'Éducation, l'école mixte prend de plus en plus d'ampleur. D'ici quelques années, toutes les classes seront mixtes.

Déjà, dans certaines institutions, la chose est devenue réalité, et en 1969-1970, de plus en plus, à la Commission scolaire de Grand-Pré, cela deviendra courant.

École mixte ne veut pas dire ici une classe de filles et une autre, exclusivement composée de garçons, dans un seul et même local, mais une classe où filles et garçons étudient sous les yeux du même professeur ou institutrice.

Cette méthode ou disposition permettra et de beaucoup plus facilement de se retrouver avec des normes acceptables par le ministère de l'Éducation, que ce soit 1-27 ou 1-17, selon les exigences du milieu.

Le système est d'ores et déjà amorcé et viendra une époque, pas très lointaine, où il sera normal de voir garçons et filles étudier ensemble dans une seule et même classe, et cela, à tous les degrés de l'enseignement.

Fermeture de la discothèque

LOUISEVILLE (M.B.) — Dès le milieu de la semaine dernière, la discothèque "Au Vieux Baril", qui était en activités depuis le début de novembre 1968, a dû fermer ses portes.

Le tout se situait sur l'avenue St-Laurent, et attirait de nombreux adolescents.

Un autre genre d'activités semblables a commencé ses présentations de fin de semaine, au Pavillon St-Cyr, sur le terrain de l'exposition, et le tout était fort achalandé, au cours de la soirée de samedi.

Ce groupe est en activité, durant la saison estivale, dans la grande salle du Pavillon, au sud-est de Louiseville.

On retrouve un malaxeur volé

LOUISEVILLE (M.B.) — Les policiers de notre ville ont retrouvé un malaxeur à ciment, propriété de la ville, que des jeunes gens dans la quinzaine avaient dérobé il y a quelques jours.

Le malaxeur a été retrouvé dans les limites de la ville. Les adolescents l'avaient subtilisé alors qu'il était garé sur les Terrains de Jeux, rue St-Louis.

Essayez les 4 nouveautés de Heinz: fruits et miel.

À l'intention des bébés, Heinz a combiné deux des aliments les plus nutritifs de la nature: des fruits gorgés de soleil et du miel frais comme la rosée. Chez Heinz, on sait que le miel est l'une des substances les plus digestibles pour votre bébé et l'une des sources d'énergie dont il peut bénéficier le plus rapidement. Heinz a donc créé 4 pures saveurs de fruits et miel. Toutes plus délectables les unes que les autres.



Délectez-vous de cette offre!



Nouveaux aliments fruits et miel Heinz

Les 4 nouveaux aliments fruits et miel Heinz, nutritifs à souhait, vous offrent une excellente source d'énergie, un pur délice! Vous les trouverez au rayon des aliments Heinz pour bébés.

AU DÉTAILLANT: La compagnie H. J. Heinz et Canada, Ltd. vous paiera ce bon pourvu que les conditions qui y apparaissent soient respectées par vous et votre client. Vous pouvez rembourser, par demande, de présenter des factures justifiant le nombre de bons acceptés. À défaut de quoi, tous vos bons seront annulés. Envoyez les bons à: The H. J. Heinz Company of Canada Ltd. Case postale 3000, Saint-Jean (N.B.).

Les aliments Heinz pour bébés

Heinz prend bien soin de bébé... et de sa maman.

POUR RÉALISER MON RÊVE

PRM ASSURÉ

PRÊT ASSURÉ
REMBOURSABLE PAR
MENSUALITÉS

Les voyages, dit-on, forment la jeunesse et gardent jeunes tous ceux qui, à l'occasion, vont sous d'autres cieux. "Pour Réaliser Mon rêve d'aller visiter l'étranger, dit-elle, rien de tel qu'un prêt assuré PRM". Aussitôt dit, aussitôt fait et Micheline s'envola grâce à la BCN.

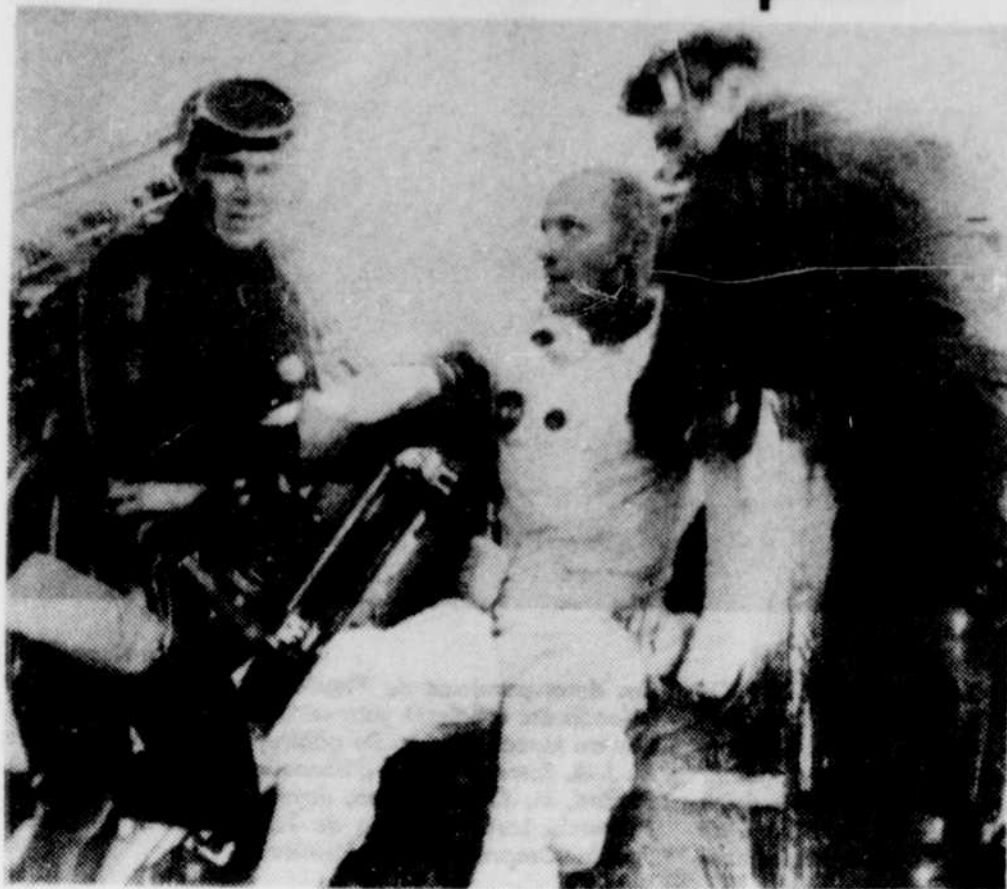
Quel que soit votre rêve, quel que soit votre projet, consultez votre ami-conseiller, le gérant de succursale BCN, sur les prêts assurés PRM, sur tout autre prêt personnel et sur les prêts hypothécaires BCN.

Consultez la BCN...
QUEL QUE SOIT VOTRE BESOIN

BCN Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire ses clients

LE MONDE... en 24 heures

Les trois aventuriers de l'espace...



Le commandant Thomas Stafford

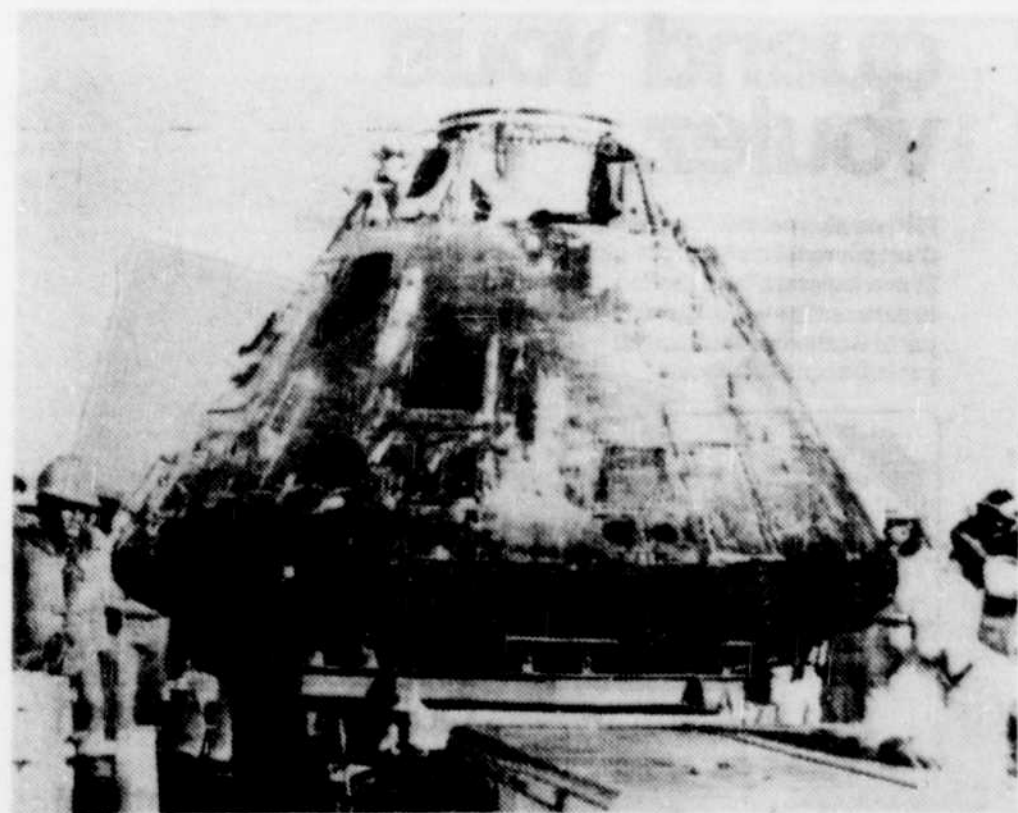


Eugene Cernan



John Young

...sont de retour sur la terre!



L'HABITACLE DES TROIS ASTRONAUTES, Stafford, Cernan et Young, deviendra dans quelques semaines une autre pièce

de l'imposante collection des navires spatiaux des Etats-Unis.

Apollo-10 place l'humanité au seuil de la frontière interplanétaire

- Le vol circumlunaire ouvre la voie au premier débarquement sur la Lune
- Les astronautes ont accompli leur mission à 110 pour cent

Par LOUIS DEROCHE

HOUSTON (AFP) — Le vol circumlunaire "plus que parfait" d'Apollo-10 ouvre toute grande la voie au débarquement d'Américains sur la Lune, le 20 juillet.

Ce voyage spatial de huit jours est officiellement considéré à Houston comme "la meilleure" de toutes les explorations du cosmos par l'homme jamais entreprises par la NASA.

Apollo-10 consacre tout particulièrement la valeur et la sûreté à toute épreuve du module lunaire en plein vol autour de la Lune. Il ne reste plus à cet engin biplace qu'à fournir la preuve ultime de son excellence en affrontant victorieusement les épreuves — comme les inconnues — du débarquement sur la planète la plus proche de la Terre.

Quelques heures avant le retour sur Terre de Tom Staff-

ford, John Young et Gene Cernan, le contrôleur de vol Glynn Lunney, avait déjà pu affirmer à Houston: Qu'Apollo-10 était à ses yeux un succès à 110 pour cent.

Les 10 pour cent au-dessus de la cote d'excellence provenaient, aux yeux de Lunney, de performances exceptionnelles à l'actif du LEM — frère jumeau de celui à bord duquel Neil Armstrong et Edwin Aldrin se posèrent sur la Mer de Tranquillité, entre les cratères Sabine et Maskelyne. M. Lunney s'est, entre autres, réjoui de la perfection du système de stabilisation de la température de la cabine, de celle aussi des premières émissions de télévision, en direct et en couleurs, des abords immédiats de l'astre. C'est le contrôleur de vol qui a qualifié Apollo-10 d'exploit spatial "le meilleur jusqu'ici" à l'actif des Etats-Unis.

Quand le module lunaire de Stafford et Cernan est parvenu jeudi à l'altitude-record de 50.000 pieds de la Lune, il a mis l'humanité au seuil même de sa nouvelle frontière interplanétaire.

Perspectives

Apollo-10 jette le voile aussi sur d'insolables perspectives. Le Dr Werner von Braun, créateur de la super-fusée Saturne-5 des pionniers de la Lune, affirmait au lendemain d'Apollo-8, que sans aucun doute la NASA un jour pourrait envoyer des hommes sur la planète Mars. Cette opération spatiale serait réalisable dès 1985, d'après lui.

Le voyage en rase-lune du LEM d'Apollo-10 au-dessus des mers "gris brunâtres" et des cratères d'un "blanc crayeux" va favoriser les plans NASA

d'une dizaine d'explorations de diverses régions de la Lune d'ici la fin de 1973 — si le Congrès vote les crédits nécessaires. L'exploit triomphal de l'équipe Stafford ne peut que faciliter les choses. Il incitera également les experts à sonder plus activement encore ces perspectives, lointaines encore de l'arrivée de l'homme aux abords ou sur le sol de Mars.

Pour le moment l'agence spatiale a l'autorisation d'envoyer quatre équipages sur la Lune d'ici à la fin de l'an prochain. Si Apollo-11 aboutit à un parfait alunissage, Apollo-12 viserait une autre cible en novembre prochain.

L'opinion la plus responsable qui puisse être formulée sur la randonnée la plus lointaine de l'humanité émane du général Sam Phillips, directeur du programme Apollo. "Je ne vois rien, actuellement, qui m'inciterait à toute autre décision que celle d'essayer de faire alunir Apollo-11 dans moins de deux mois".

Le général Phillips pourrait tefois ne donner le feu vert à cette tentative audacieuse qu'au mois d'août. Ce serait le cas si l'équipage devait s'entraîner davantage ou si les données techniques d'Apollo-10 nécessitaient une étude plus longue que les deux à quatre semaines prévues.

La "course à la lune" n'est plus guère à l'ordre du jour. Moscou semble s'orienter de plus en plus vers l'exploration du cosmos — Lune et planètes — par des sondes inhabitées. Le Dr Thomas Paine, administrateur de la NASA, disait récemment qu'il serait surpris que des cosmonautes soviétiques devançant les pilotes de la NASA sur la Lune. M. von Braun pense pour sa part que si les plans américains s'exécutent fidèlement, Apollo-11 aura "toute les chances de réaliser le premier alunissage humain". Mais, ajoute le directeur du centre spatial de Huntsville, dans l'Alabama, l'apparition de difficultés "redonnerait à Moscou la chance de nous rattraper".

Stafford, Cernan et Young livrent leurs impressions

- Une mission incroyable — Young
- Aucune mission ne sera facile — Cernan
- Il n'y a pas de limite à nos buts — Stafford

Voici des extraits des remarques que chacun des trois cosmonautes américains a faites au cours de la dernière émission télévisée d'Apollo-10 lundi matin.

John Young

"Toute la mission a été incroyable... Le fait que nous partagions avec le monde, par la télévision, l'aventure, les défis et les satisfactions de ces huit jours, a été très important pour nous. Nous espérons qu'ainsi des millions de gens dans le monde se sont sentis davantage une partie de l'histoire qui est faite de nos jours et en notre ère."

Eugene Cernan

"Je suis convaincu qu'aucune mission après celle-ci ne sera facile. Mais rien n'est impossible et je crois que l'avenir des vols spatiaux avec équipage, à partir de maintenant et pendant des générations à venir, connaîtra beaucoup, beaucoup d'autres défis et expériences que nous

sommes en vérité même incapables de concevoir en ce moment."

Thomas Stafford

"L'homme a certainement progressé considérablement en quel-

ques courtes années. Et nous pouvons imaginer les progrès que nous allons faire dans l'avenir. Mais si nous maîtrisons nos énergies et conservons nos perspectives, il n'y a pas de limite à nos buts. Nous vous reverrons sur la bonne Terre".

Louis Boisvert, originaire de Montréal

Un Canadien français parmi les hommes-grenouilles

HOUSTON (AFP-PA) — Le premier homme-grenouille à sauter à l'eau lundi pour assurer la récupération de la cabine Apollo-10 est un citoyen américain d'origine canadienne.

Il s'agit de Louis Boisvert, âgé de 26 ans, né à Montréal, un marin à bord du porte-hélicoptères Princeton. Il s'est jeté à l'eau 14 minutes après l'amerrissage d'Apollo-10 pour fixer

une ligne de flottaison et empêcher la cabine de dériver.

Le marin Boisvert a dû obtenir une permission spéciale du chef du personnel naval des Etats-Unis avant de devenir membre de la Marine américaine.

M. Boisvert est marié et élit domicile à Imperial Beach, en Californie.



UNE FEMME HEUREUSE ET UNE FILLE contente que la mission d'Apollo-10 soit couronnée de succès. Mme Barbara Cernan et sa fille Tracey, âgée de six ans, se sont dites heureuses du succès remporté par les trois astronautes.

POURQUOI

LA GAZOLINE SE VEND MOINS CHER À SHAWINIGAN, LOUISEVILLE ET LA RÉGION?

Si vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais.

En 1958, nous avons fermé nos pompes de gazoline jaune et le prix de la gazoline a augmenté de 10 à 12 cts dans toute la région.

Pensez-y

pendant qu'il est encore temps!

Même ceux qui nous oublient, épargnent de l'argent à cause de nous.

Nous faisons économiser aux automobilistes de la région \$3,200,000. par an.

Pensez-y pour ceux qui oublient!



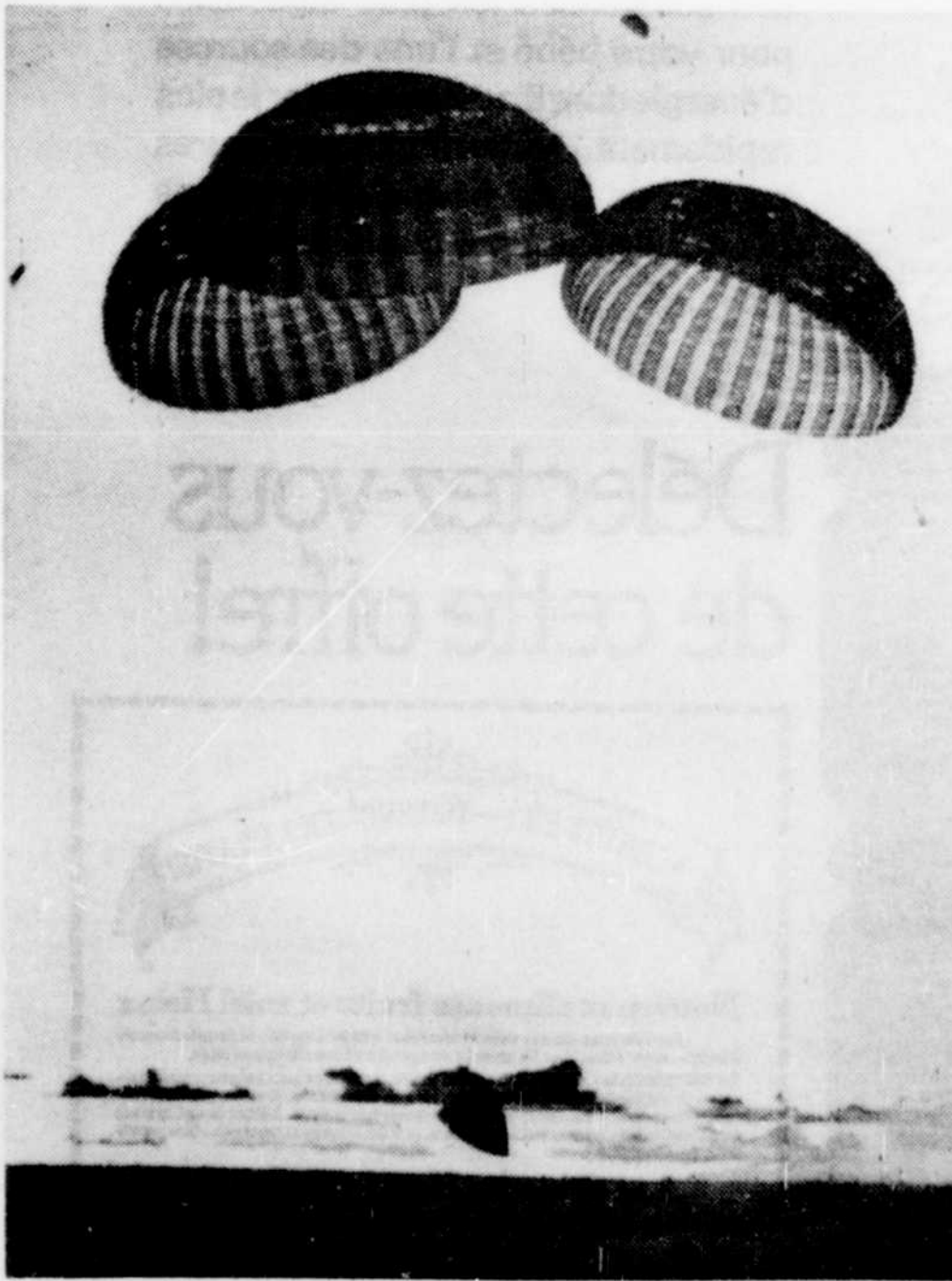
J. Armand Foucher
PRESIDENT

Foucher Inc.

Shawinigan

et

Louiseville



LA CABINE D'APOLLO-10, AYANT à son bord les trois astronautes se pose sur les flots à trois milles du porte-hélicoptères

Princeton, chargé de sa récupération, à 400 milles à l'est des îles Samoa.

Entente de dernière heure à la Drummond Business Forms

DRUMMONDVILLE (P.G.) — La grève, qui menaçait de paralyser dès samedi soir les ateliers de la Drummond Business Forms Ltd., à Drummondville, n'aura pas eu lieu.

Une entente de dernière heure est intervenue qui accorde aux quelque 275 employés de cette entreprise une hausse de salaire de 33,7 pour cent, répartie sur une période de trois ans.

Le syndicat des employés de la DBS demandait au début des négociations une hausse de 15-10

10 pour cent pour les trois années de la convention de travail.

La direction de la DBS avait offert une hausse de sept pour cent pour chacune des années de la convention.

Le salaire horaire du compagnon à l'heure actuelle est de \$2,61 l'heure et à l'expiration de la présente convention, qui devra être ratifiée par les syndiqués, l'employé aura bénéficié d'une augmentation de \$35,20 par semaine.

Ces augmentations sont

rétroactives au 12 mars dernier, date de l'expiration de la convention de travail.

En vue du congrès de juin

L'UN du comté de Drummond choisit ses délégués

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Lors d'une assemblée publique, tenue récemment à l'école Pie X, les membres de l'Association de l'Union nationale du comté de Drummond ont élu les 21 délégués et les 9 substituts qui prendront part à la convention provinciale de ce parti politique dans le but de se choisir un chef.

Chaque section, hommes, femmes et jeunesse, a droit à sept représentants en plus de trois substituts.

Cette sélection de candidats pour ce congrès a été faite sous la présidence d'honneur de Me André Joyal, candidat aux dernières élections provinciales. C'est M. Jean-Paul Benoit, de Montréal, secondé par Me Jacques Pineault, qui a dirigé les élections.

Nous donnons ci-dessous la liste des personnes qui ont été désignées par scrutin secret, car dans la majorité des cas l'assistance a dû exercer son droit de vote.

Chez les hommes: délégués, MM. M.-André Joyal, Irénée Dufresne, Aïdée Mathieu, Adrien Beaulieu, Claude Melançon, Armand Leroux, Guy Leblanc et les substituts, MM. Claude Rocheleau, Léonty Semco et Marcel Lemaire.

Mmes Raymond Blanchard, Suzanne Melançon, Adrienne Deneau, Claude Rocheleau, Uldéric Grisé, Mlles Pauline Fecteau, Huguette Grégoire et les substituts: Mmes Roland Gilbert, M. André Joyal et Ma-

deleine Noël. Chez la jeunesse: délégués, Mme Jean-Claude Baril, Mlle Louise Champoux, MM. Jean Martin, Luc Leblanc, Jean-Claude Baril, Jacques Marcotte, Guy Gauthier et les substituts, Normand Paulhus, Yves Millette et Normand Bernier.

Un premier contact

Un des candidats à la chefferie du parti UN l'hon. Jean-Guy Cardinal, est venu rencontrer la délégation du comté de Drummond la semaine dernière. Le ministre de l'Éducation a souper avec les délégués et les substituts au motel Le Dauphin dans le but de leur exposer son programme et de chercher à les convaincre à l'appuyer à la prochaine convention qui se déroulera à Québec, les 19, 20 et 21 juin.

Délégation de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une délégation est en formation chez les Filles d'Isabelle de Princeville en vue du congrès diocésain. Ce congrès aura lieu à Drummondville le dimanche, 1er juin. Le groupe de Princeville sera dirigé par Mme Eugène St-Pierre, régente locale.

Une importante délégation des Filles d'Isabelle de Princeville a assisté aux funérailles de Mme Yvonne Martin, décédée accidentellement.



(Photo Le Nouvelliste)

DE NOMBREUX PARTICIPANTS ONT APPRÉCIÉ LE PROGRAMME de la manifestation "Journée de l'âge d'or" organisée à Plessisville. Messe, chants, musique, comédie et des rafraîchissements ainsi qu'un succulent goûter ont été servis aux personnes âgées qui étaient les invitées spéciales pour cette fête. Cette journée de l'âge d'or était une initiative de l'Association des femmes chrétiennes

des deux paroisses de Plessisville et plusieurs bonnes volontés ont collaboré pour cette manifestation, qui a eu lieu au Manoir Plessis. De gauche à droite sur la photo: M. J.-A. Forand, patron d'honneur de la fête, Mme J.-A. Forand, M. Arsène Caron, doyen des participants, Mlle Fébromie Lord, doyenne de l'assistance et M. l'abbé Antoine Després, curé de Plessisville.

Le maire s'adressant aux personnes âgées

Vous avez fait ce que Plessisville est aujourd'hui

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le premier magistrat de Plessisville a rendu un vibrant hommage aux personnes âgées à l'occasion de la "Journée d'âge d'or", manifestation tenue sous les auspices de l'Association des femmes chrétiennes. "Par votre

courage, votre travail, votre persévérance, votre esprit d'économie, vous tous, hommes et femmes d'âge d'or, avez fait ce que Plessisville est aujourd'hui et nous vous en sommes très reconnaissants", a déclaré Son Honneur le maire Marcel Collin. Pour sa part, M. l'abbé Antoine Després, curé de Plessisville, a fait remarquer aux personnes d'âge d'or, qu'il était normal que plusieurs d'entre elles trouvent pesant le fardeau de l'âge. "Les générations évoluent en profitant des épaules de celles qui les ont précédées. Vous êtes encore utiles et vous avez votre place dans le monde."

M. l'abbé Després a expliqué pourquoi la messe à l'intention des personnes d'âge d'or était célébrée au Manoir Plessis. "Dans la préface de la messe de ce jour, vous pouvez lire: rendons grâce à Dieu en tout temps et en tous lieux. Nous sommes donc chez-nous dans ce chic hôtel", a souligné le pasteur de Plessisville. Il a ajouté: "Vous êtes encore utiles parce que vous êtes des gens qui nous aidez à ne pas faire trop de bêtises dans la vie. Vous êtes nos guides et nos conseillers. Que Dieu vous garde encore longtemps parmi nous."

Patrons d'honneur

Cette journée de l'âge d'or, à Plessisville était sous le patronage d'honneur de M. et Mme

J.-A. Forand. M. Forand s'est fait le porte-parole des personnes âgées pour féliciter et remercier tous ceux qui avaient contribué à organiser cette manifestation. "C'est une journée de reconnaissance envers les bonnes volontés qui s'occupent des personnes d'âge d'or", a dit M. Forand.

Pour sa part, M. Arsène Rousseau qui agissait comme animateur, a annoncé qu'un comité était en formation à Plessisville pour donner un parrain à toute personne âgée qui se trouvait dans un certain isolement, faute de parents ou d'amis.

Mlle Fébromie Lord et M. Arsène Caron ont été proclamés doyens des personnes d'âge d'or présentes à la manifestation. Tous deux étant libres, des vœux ont été émis pour que cette première rencontre ait des suites. Pour la messe, le chant a été dirigé par la R. S. Blanche Vadeboncoeur, supérieure en charge du Foyer des Bois-Francis. À l'orgue, M. Paul Berubé a joué des pièces musicales appropriées à la circonstance. "Jésus demeure ma joie", a vivement impressionné la nombreuse assistance réunie dans les salons du Manoir Plessis.

À la partie récréative de la manifestation, des personnes d'âge d'or ont présenté une comédie: "Le testament de la vieille fille". Chansons, musique étaient aussi au programme et

le tout s'est terminé par un succulent goûter servi à l'heure du souper.

Problèmes de l'alcoolisme et les drogues

VICTORIAVILLE (R.L.) — Comme par les années passées, la jeunesse Lacordaire du diocèse de Nicolet organise une fin de semaine pour informer et interroger les jeunes (16-21) ans sur les problèmes de l'alcoolisme et les drogues.

Cette rencontre se tiendra cette année à Drummondville à la Cité des Loisirs (Cap de santé), les 20, 21, 22 juin prochains. Le thème cette année est "l'alcoolisme et les drogues".

On sait que l'an passé, cette rencontre s'est tenue à Victoriaville au collège des Pères Claretains, et avait comme thème "Cap jeunesse". La fin de semaine 1969, sera sous le patronage de M. Normand Bernier de Drummondville.

Tous les jeunes sont invités à se renseigner sur ces problèmes qui sont d'actualité. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec Lucie Rivard à Arthabaska et André Labbé à Victoriaville.

Essayez les 4 nouveautés de Heinz: fruits et miel.

À l'intention des bébés, Heinz a combiné deux des aliments les plus nutritifs de la nature: des fruits gorgés de soleil et du miel frais comme la rosée. Chez Heinz, on sait que le miel est l'une des substances les plus digestibles pour votre bébé et l'une des sources d'énergie dont il peut bénéficier le plus rapidement. Heinz a donc créé 4 pures saveurs de fruits et miel. Toutes plus délectables les unes que les autres.



Délectez-vous de cette offre!



Nouveaux aliments fruits et miel Heinz

Les 4 nouveaux aliments fruits et miel Heinz: nutritifs à souhait, une excellente source d'énergie, un pur délice! Vous les trouverez au rayon des aliments Heinz pour bébés.

AU DÉTAILLANT: La compagnie H. J. Heinz of Canada, Ltd., vous paiera ce bon pourvu que les conditions qui y apparaissent soient respectées par vous et votre client. Vous serez requis, sur demande, de présenter des factures justifiant le nombre de bons acceptés. À défaut de quoi, tous vos bons seront annulés. Envoyez les bons à: The H. J. Heinz Company of Canada Ltd., Case postale 3000, Saint-Jean (N.B.).

Les aliments Heinz pour bébés

Heinz prend bien soin de bébé... et de sa maman.

Avec Bancardchek, vous achetez ce que vous voulez, où vous voulez, quand vous voulez.

Rien de plus normal. C'est encore mieux que du comptant! C'est pourquoi on l'accepte partout avec plaisir. Et peu importe s'il y a des fonds ou non à votre compte: le paiement de votre Bancardchek est garanti par la Banque de Montréal ou par la Banque Provinciale.



Bancardchek
Qui peut s'en passer!

Demandez vos Bancardcheks dès aujourd'hui.

Banque de Montréal
banque provinciale